Bulletin municipal - n° 54

juin 2014

DUGNY

Une ville qui vous informe

www.ville-dugny.fr

DOSSIER
Election Municipale 2014

Budget 2014

17 mai 2014
Festival des jeux

La nouvelle Equipe Municipale

Sommaire

Editorial 3

Dossier 3
- Election Municipale 4

Finances 10
- Budget 2014 10

Cadre de vie 9
- Aménagement urbain 12
- Habitat 14
- Environnement 15
- Festival des jeux 17
- Sécurité 18

Education 18
- Réforme des rythmes scolaires 20
- Scolarité 22
- Egalité, mixité, parité 23
- Enfance, Jeunesse et Sports 24
- Du côté des associations 26
- Santé 27
- Action Sociale 30

Culture 32
- Retour en images 32
- Agenda culturel 35

Expression libre 36

Divers 37

Le samedi 17 mai 2014 - Un festival inoubliable !

DUGNY - Une ville qui vous informe - Bulletin municipal de la ville de Dugny
Hôtel de ville : 1 rue de la Résistance 93440 Dugny - 01 49 92 66 66
Numéro 54 - Juin 2014 - communication@mairie-dugny.fr
Site Internet : www.ville-dugny.fr
Directeur de la publication : André VEYSSIERE - Maire
Conception graphique et réalisation : Manuela DOS SANTOS
Photos : ©ludozen
Imprimeur : Imprimerie ETC INN

M. André VEYSSIERE
Maire de Dugny

Merci

Madame, Monsieur,

Le 23 mars dernier, la population dugnysienne, en nous renouvelant sa confiance, nous donnait pour une nouvelle période de 6 ans, la mission de continuer à diriger Dugny, notre ville, et à poursuivre sa bonne gestion.

Noble et lourde mission où nous nous devons toutes et tous, de nous montrer à la hauteur de cette confiance renouvelée afin de ne pas la décevoir.

Il est vrai que durant toutes ces années, beaucoup de choses ont été faites pour Dugny et, grâce à une politique volontariste et cohérente, Dugny s'est équipée, modernisée, transformée. Personne d'ailleurs ne le conteste.

A Dugny, des femmes et des hommes m'ont suivi et se sont rassemblés derrière leur maire pour marcher sur le même chemin, celui de la liberté, de la confiance, de l'efficacité, de l'initiative et de la solidarité.

Aussi, nous pouvons donc envisager l'avenir avec espoir et lucidité, et l'œuvre entreprise passe par la poursuite de la modernisation et de l'expansion de notre ville.

Oui, ensemble nous allons travailler pour notre ville afin que vivre à Dugny soit une chance pour tous. Nous voulons que Dugny aborde avec des structures solides, avec confiance et sérénité les années à venir.

Merci encore à vous mes chers Dugnysiens. Par notre travail et notre persévérance, nous allons convaincre ceux qui demain nous soutiendront à leur tour.

Avec toute ma sympathie et mes sentiments les plus cordialement dévoués.

Résultat de l'élection municipale du 23 mars 2014

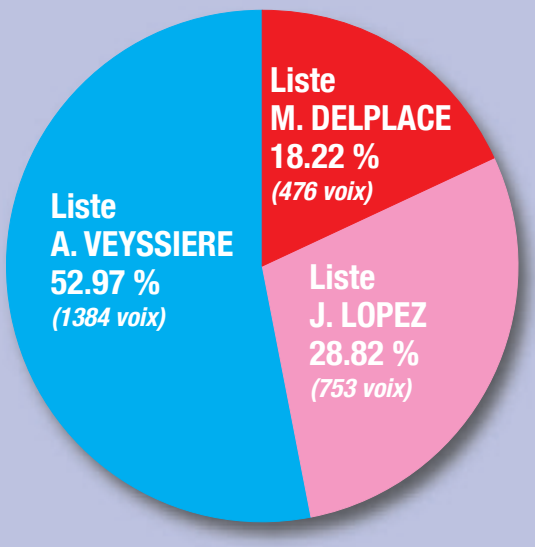

• Inscrits	5 560	
• Votants	2 756	49,57%
• Exprimés	2 613	47,00%
• Abstention	2 804	50,43%

Elections municipales 2014

André VEYSSIERE réélu !

Les 23 et 30 mars 2014 se tenaient les élections municipales partout en France. A Dugny, la liste «Continuons ensemble» menée par André VEYSSIERE l'a emportée au premier tour.

Le samedi 29 mars, le Conseil municipal se réunissait pour désigner le nouveau Maire ainsi que ses neuf adjoints. André Veyssière a été réélu maire pour la cinquième fois d'affilée.

«**Mesdames, Messieurs, mes chers amis,** Merci d'être venus si nombreux assister à ce conseil municipal qui vient de m'investir pour un 5ème mandat.

Je remercie chaleureusement les électeurs qui à 53 % m'ont accordé leur confiance dimanche 23 mars 2014. Par ce score obtenu, notre marge est confortable. Derrière moi, des femmes et des hommes m'ont suivi et se sont rassemblés pour marcher dans le même sens, celui de la confiance, de l'honnêteté, de la solidarité, de l'initiative et de la liberté.

Je peux vous dire mes chers amis, que nous avons fait une belle campagne suivie d'une belle élection dont nous pouvons être fiers. Vous êtes très nombreux à m'avoir témoigné vos marques de sympathie et je vous en remercie du fond du cœur. Mais cette magnifique victoire, c'est à vous que je la dois et je vous en suis profondément reconnaissant pour l'avenir de notre ville.
Cette élection qui a rassemblé des personnes de diverses communautés et de diverses sensibilités de notre ville, me donne la sérénité pour accomplir le programme que nous vous avons présenté tout au long de la campagne. Nous maintiendrons le cap que nous nous sommes fixés pour que vivre à Dugny soit une chance pour tous.

Pour ce faire, avec mon équipe, tout sera mis en œuvre pour être digne de votre confiance dans une grande ouverture d'esprit et de communication avec les citoyens de notre ville.

Il nous reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous nous emploierons tous ensemble à améliorer les résultats pour le bien-être de notre commune autour de projets concrets, dans une nouvelle organisation découlant des enseignements tirés lors de mes précédentes mandatures.
Nous serons à la hauteur de la tâche qui nous attend, grâce à votre aide, pour répondre à vos aspirations et à vos remarques formulées pendant la campagne.
Nous resterons vigilants et attentifs pour continuer de rassembler au delà des différences et des clivages politiques et n'accepter que des oppositions justifiées et constructives.

Je tiens à profiter de l'occasion qui m'est donnée pour rendre un hommage appuyé à celles et ceux qui ont, pendant ces dernières années, consacré à leur commune et à l'intérêt général leur savoir faire et leurs compétences. Nous avons fait ensemble un travail honnête, difficile et rigoureux qui produit ses fruits aujourd'hui. Je les remercie vivement de m'avoir aidé dans ma tâche et pour la disponibilité sans faille qu'ils m'ont toujours accordée.
Je n'oublie pas l'administration municipale et l'ensemble des employés municipaux qui ont toujours été au service des Dugnysiens.

Notre objectif a toujours été de nous consacrer à notre ville, et à l'intérêt général afin d'offrir à tous un cadre de vie plus agréable et faire de notre ville un modèle de démocratie et de liberté dans un département de France particulièrement difficile.

Ce 5ème mandat va nous permettre de renforcer notre implantation locale et continuer le travail entrepris. Jamais les efforts et les moyens mis en œuvre sur notre ville n'auront été aussi grands.

Notre mission de construction et de restructuration de notre ville, considérablement dégradée avant 1989, a été menée, année après année, et vous avez pu vous apercevoir du changement, jour après jour.

Aujourd'hui je suis fier de pouvoir vous dire que l'énorme chantier inscrit et promis dans mon programme aux Dugnysiens a été réalisé malgré les énormes difficultés rencontrées.

Aujourd'hui la société change suscitant de nouvelles attentes de la part de nos concitoyens. Nous devons aller toujours de plus en plus vite et nos décideurs devront évoluer dans le même sens pour pouvoir donner aux Maires des collectivités la possibilité d'avoir des réponses à leurs besoins actuels.

Ce que nous avons à accomplir est crucial et demande beaucoup d'efforts et de réflexions de la part de chacun.

La nostalgie du temps passé est révolue, nous ne reviendrons pas en arrière, regardons devant nous, il est préférable de penser à l'avenir et à la profonde mutation qui s'impose. C'est une révolution des mentalités, des comportements, un changement profond dans nos priorités, dans nos méthodes et nos habitudes. Cela ne peut être fait qu'avec vous et avec tous ceux qui chaque jour tentent d'aider, d'accompagner, de soutenir, de former ceux qui en ont besoin et ceux qui ne peuvent s'en sortir seuls.

Il ne faut pas être pessimiste, il ne faut pas non plus être optimiste, il faut être déterminé.

Mes chers amis, je vous annonce ma volonté de poursuivre le travail engagé depuis 1989 avec l'équipe que j'ai l'honneur et le plaisir de conduire. Je rassure les Dugnysiens de ma détermination d'accomplir jusqu'au bout mon nouveau mandat, n'en déplaise à mes détracteurs.

Les Dugnysiens ont bien compris que les élections municipales sont le choix d'un homme, d'une équipe et d'un projet mais je dois ajouter, que pour réussir dans ce département, nous devons combattre les blocages et la politique politicienne qui trop souvent ralentissent nos projets.

Le programme 2014/2020 est ambitieux mais il est réalisable avec notre savoir faire, notre volonté et guidé par la confiance que vous m'avez accordée dimanche dernier.

Chacune et chacun d'entre vous peut mesurer le chemin parcouru. Il a fallu des années pour opérer ces profonds changements qui ont transformé Dugny.

Mes chers administrés, vous avez choisi votre Maire, qui aura la charge de poursuivre le développement équilibré et harmonieux de votre ville. La vie de la cité vous concerne tous, vivre c'est décider et choisir. Vous représentez l'avenir de votre ville et aussi sa chance. Merci infiniment de l'avoir compris.

Je voudrais encore ajouter un mot car plus j'y pense, plus j'éprouve le besoin de vous dire que si j'ai voulu faire ce 5ème mandat avec vous, c'est pour finir mon travail, pour prouver mon attachement à notre ville et renforcer l'amitié qui nous lie.

Ensemble, nous avons travaillé avec passion. Pour vous et avec vous, nous continuerons notre chemin avec détermination en poursuivant la modernisation et l'expansion de notre ville, pour préparer le futur avec confiance et lucidité.

Vous savez que vous pouvez compter sur moi et sur l'équipe que j'ai eu l'honneur de vous présenter.

Mes chers amis, je vous adresse à nouveau un grand merci pour votre confiance et votre soutien. Ils m'encouragent et renforcent encore plus mes convictions que tout peut réussir quand on est compris. C'est grâce à vous tous que nous sommes réunis ce soir, car chacune et chacun de vous a participé, par sa générosité et son vote clair et net, à la réussite de notre ville. La tâche n'a pas de limite, il y a de quoi remplir notre vie, celle de nos enfants et petits-enfants. Une flamme s'est allumée à Dugny il y a maintenant 25 ans et elle ne s'éteindra jamais.

Merci à tous, vive Dugny et vive la France.»

Le nouveau Conseil municipal
Qui fera quoi ?

André VEYSSIERE
Maire

Les adjoints au maire

Frédéric NICOLAS
1er adjoint au maire

Finances
Développement économique
Commerce et artisanat

Séverine LEVE
2e adjointe au maire

Politique de la ville et de l'habitat • Centre Social Famille

Michel ADAM
3e adjoint au maire

Sécurité publique
Affaires militaires et Cérémonies patriotiques

Ana PEREIRA
4e adjointe au maire

Santé et Petite Enfance
Relais assistante maternelle

Abdelaziz GUEMICHE
5e adjoint au maire

Enseignement et Education

Ghislaine JENNER
6e adjointe au maire

Culture
Fêtes municipales

Michel CLAVEL
7e adjoint au maire

Travaux et bâtiments communaux • Voirie • Espaces verts et propreté de la ville

Marie-Claude COLLET
8e adjointe au maire

Centre communal d'action sociale, FSL, FSE, personnes âgées

Quentin GESELL
9e adjoint au maire

Jeunesse, Sports et Vie Associative

Les conseillers municipaux délégués

Thierry PICHOT-MAUFROY
Communication et nouvelles technologies

Martine GESELL
Enfance et Restauration Scolaire

Abderrahman FERCHICHI
Quartier de la Comète

Julie SANS
Quartier du Pont-Yblon

Les conseillers municipaux

Sandra ROZOTTE

Marie-Line BOUCHAUT

Fradique MENDES FERREIRA

Corinne LANGLES

Van Phuoc TRAN

Véronique POISSON

Malet DRAME

Amel SRAIDI

Gérald BORDES

Khadija ID HAMOU

Jacques GUILLEMAN

Marcelle DELMARQUETTE

Les conseillers municipaux d'opposition

Groupe «Ensemble construisons un nouveau Dugny»

Janine LOPEZ

Faouzi GUELLIL

Sarah BOUZID

Robert ANDRE

Groupe «Dugny cœur à gauche c'est l'humain d'abord !»

Michel DELPLACE

Annie CHASTAGNOL

France BOULAY

Permanence des élus

Votre Maire à votre écoute

M. André VEYSSIERE,
Maire de Dugny, vous reçoit sur rendez-vous tous les mardis de 17h à 18h30 et tous les mercredis de 17h30 à 18h30.
Pour prendre rendez-vous, contactez le cabinet du Maire au 01 49 92 66 52

Vous pouvez également lui écrire à l'adresse cabmaire@mairie-dugny.fr ou à la rubrique «contacter la mairie» sur le site Internet de la mairie : **www.ville-dugny.fr**

Les adjoints

Reçoivent sur rendez-vous au 01 49 92 66 66

M. Frédéric NICOLAS,
1er adjoint, chargé des finances, du développement économique, du commerce et de l'artisanat
Sur rendez-vous

Mme Séverine LEVE,
2ème adjointe, chargée de la politique de la ville, de l'habitat et du centre social et famille
Sur rendez-vous

M. Michel ADAM,
3ème adjoint, chargé de la sécurité publique, des affaires militaires et des cérémonies officielles
Tous les mardis à partir de 10h
Sur rendez-vous

Mme Ana PEREIRA,
4ème adjointe, chargée de la santé et de la petite enfance
Tous les mercredis à partir de 10h
Sur rendez-vous

M. Abdelaziz GUEMICHE,
5ème adjoint, chargé de l'enseignement et de l'éducation
Tous les mardis à partir de 10h
Sur rendez-vous

Mme Ghislaine JENNER,
6ème adjointe, chargée de la culture et des fêtes municipales
Sur rendez-vous

M. Michel CLAVEL,
7ème adjoint, chargé des travaux et des bâtiments communaux • Voirie
Espaces verts et propreté de la ville
Tous les mardis matins à partir de 9h
Sur rendez-vous

Mme Marie-Claude COLLET,
8ème adjointe, chargée du CCAS, FSL, FSE, personnes âgées
Sur rendez-vous tous les 15 jours le mardi de 14h à 16h

M. Quentin GESELL,
9ème adjoint, chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Sur rendez-vous

Renouvellement de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget (CAAB)

42 élus au total ont été désignés dans les trois villes de la Communauté d'Agglomération (12 représentants du Bourget, 21 pour Drancy et 9 pour Dugny).

Pour la première fois, vous avez élu vos représentants au conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget (CAAB) en même temps que les conseillers municipaux.

Auparavant, ces représentants au conseil communautaire étaient désignés par le conseil municipal. À l'issue du 1er tour, les candidats élus sont les suivants :

Liste «Continuons ensemble» 7 sièges
André VEYSSIERE
Frédéric NICOLAS
Séverine LEVÉ
Quentin GESELL
Ana PEREIRA
Michel ADAM
Marie-Claude COLLET

Liste «Ensemble construisons un nouveau Dugny» - 1 siège
Janine LOPEZ

Liste «Dugny cœur à gauche c'est l'humain d'abord !» 1 siège
Michel DELPLACE

Vincent Capo-Canellas passe la main à Stéphane Salini

En tant que doyen du Conseil Communautaire, André veyssière en a assuré la présidence jusqu'à l'élection du nouveau Président.

Les élus de la CAAB se sont réunis pour la première fois le **jeudi 3 avril 2014**, dans la salle du Conseil de la Mairie du Bourget.
À cette occasion, le nouveau Conseil communautaire s'est installé et a élu son nouveau Président.
Président de la CAAB depuis sa création fin 2006 (la Communauté de Communes est devenue Communauté d'Agglomération le 1er janvier 2010), Vincent Capo-Canellas a choisi de ne pas briguer un nouveau mandat. *«Le principe étant de permettre une rotation des responsabilités. C'était au tour de Drancy d'assumer la présidence de le CAAB. Je serai bien entendu aux côtés de notre nouveau président pour continuer le travail qui a déjà été accompli»* a t-il assuré à l'entame de la séance. Vincent Capo-Canellas sera ainsi le 1er Vice-Président. **Une candidature était en lice, celle de Stéphane Salini, Conseiller général de Drancy, il a été élu avec 36 voix sur 41 exprimées. André VEYSSIERE, Frédéric NICOLAS et Séverine LEVE ont également été élus Vice-Présidents, pour défendre les intérêts de Dugny au sein de la CAAB.**

Entretien avec **André Veyssière,** Maire de Dugny

Quelles vont être les priorités de la nouvelle équipe municipale ?

Le développement économique de notre ville sera l'axe majeur de ce nouveau mandat. En 2015, la construction de l'usine Eurocopter sera achevée et commencera à offrir un visage nouveau à notre ville. Mais les terrains restants sur la plaque aéroportuaire de Dugny-Le Bourget nous offrent encore de belles opportunités d'expansion économique. Nous avons d'ores et déjà ouvert des négociations avec deux entreprises aéronautiques de renommée mondiale qui nous ont soumis des projets industriels intéressants. N'oublions jamais qu'en plus de la création d'emploi sur notre ville, ce sera aussi des retombées fiscales qui bénéficieront à tous les Dugnysiens ! Aussi, je serai attentif à ce que l'accès à l'emploi et à la formation des Dugnysiens soient garantis. Soyons prêts pour accueillir ces entreprises.

Un autre chantier important me tient tout particulièrement à cœur, il s'agit de la construction du nouveau quartier entre la future gare et le 30 avenue du Général de Gaulle. Mieux que personne, je connais les difficultés que les Dugnysiens peuvent rencontrer pour se loger. En tant que Maire, les quotas de logements sociaux dont je dispose sont très réduits. Mes marges de manœuvre sont donc faibles. Avec la construction de ce nouveau quartier, nous allons pouvoir offrir aux Dugnysiens de nouvelles possibilités de logements et je sais que ce secteur cristallise de réelles attentes de la part de nos concitoyens, notamment dans le secteur de l'accession à la propriété.

De même, la sécurité des biens et des personnes continue à être une priorité, en renforçant les effectifs de notre Police Municipale ainsi que notre système de vidéosurveillance.

> ***"Le développement économique de notre ville sera l'axe majeur de ce nouveau mandat"***

Pouvez-vous nous décrire en quelques mots cette nouvelle équipe municipale ?

Comme vous le savez, notre ville de Dugny a considérablement évolué depuis ma première élection. Il était donc de mon devoir de me présenter devant les électeurs avec une équipe qui pouvait anticiper et travailler sur ce que devra être le Dugny de demain. Mon équipe, je devrais même dire «notre équipe» car elle est avant tout l'équipe de tous les Dugnysiens, est rajeunie, dynamique, volontaire et porte en elle une réelle ambition pour Dugny.

Avez-vous un message pour tous les Dugnysiens ?

Je veux dire aux Dugnysiens que je suis très optimiste pour notre ville. Jamais les opportunités n'auront été aussi grandes qu'aujourd'hui. L'expansion économique de notre ville rendue possible par l'industrialisation des anciens terrains de la base aérienne va apporter un nouveau souffle et un immense espoir pour l'avenir de notre ville.

Je veux aussi dire à tous les Dugnysiens que j'ai la chance d'avoir du dynamisme, une ambition et une envie de réussir pour notre ville qui sont restés intactes depuis ma première élection. Ainsi, je leur confirme que je serai à leurs côtés pendant 6 ans et que je n'abandonnerai pas le navire en cours de route. Je serai le Maire de tous les Dugnysiens pour toute la durée du mandat que m'ont confié les électeurs.

Ensemble, nous avons transformé notre ville et ensemble nous continuerons à faire de Dugny une ville moderne, tournée vers l'avenir, en pleine progression, où il fait bon vivre.

Frédéric NICOLAS
1er adjoint au maire

Finances
Développement économique
Commerce et artisanat

Le budget 2014 a marqué le premier acte politique de cette nouvelle mandature.

Il s'inscrit dans un contexte économique national qui impose de nouvelles restrictions budgétaires aux collectivités locales. Toutefois, ce budget a été construit dans le respect des engagements pris lors de la campagne électorale, dont le premier était de ne pas augmenter le taux des impôts municipaux.
J'ajouterai, en tant que Vice-Président, chargé des Finances de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget (CAAB), que le Conseil Communautaire du 30 avril dernier a également voté le maintien des taux d'impositions actuels de la CAAB.
Cela se traduira concrètement par «zéro augmentation» des taux d'imposition de la ville de Dugny et de la CAAB sur vos feuilles d'impôts !
Cet engagement fort, qui m'avait été assigné, est donc respecté.

Par ailleurs, j'ai voulu que ce budget soit un réel budget de transition, articulé entre les obligations financières liées aux investissements réalisés sous l'ancienne mandature et la réalisation du programme 2014/2020 promis aux Dugnysiens lors de la campagne électorale.

Aussi, ce budget laissera une place importante à la culture par le doublement des crédits alloués à ce secteur et à l'éducation dont la mise en place de la réforme des rythmes scolaires nécessitera des moyens particuliers.

Budget 2014

Un budget qui amorce l'action de la nouvelle municipalité

L'adoption du budget communal a eu lieu en séance du Conseil municipal du 28 avril 2014.
Ce budget a été élaboré dans un contexte économique et social tendu à l'échelon national où les finances publiques doivent participer à l'effort d'économie sollicité par le Gouvernement. Une économie en vue d'envisager près de **15 milliards d'euros sur 2014 dont 840 millions que devront consentir les communes** alors que paradoxalement, la Taxe sur la Valeur Ajoutée principale est passée de 19.60 à 20% au 1er janvier 2014, alourdissant ainsi quelque peu, le poids des dépenses des collectivités.

Les principales orientations 2014

- Pérenniser et dynamiser l'action publique sur le territoire dugnysien via l'octroi de moyens complémentaires aux services municipaux.
- Développer le contenu d'actions pour limiter la fracture sociale sur le territoire via la définition d'un nouveau projet de ville, grâce au fonctionnement de structures spécifiques mis en place par la collectivité au bénéfice des administrés (Centre Municipal de Santé, Centre Communal d'Action Sociale, son Centre social).
- Une démarche globale de rationalisation des moyens communaux pour générer des économies d'échelle et une meilleure prise en compte des transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget.
- L'actualisation du programme d'investissement 2013.
- L'application du règlement interne de la commande publique, adopté par le Conseil municipal du 18 juin 2012 (délibération 2012/76).

• Section fonctionnement

Dépenses réelles pour 100 €

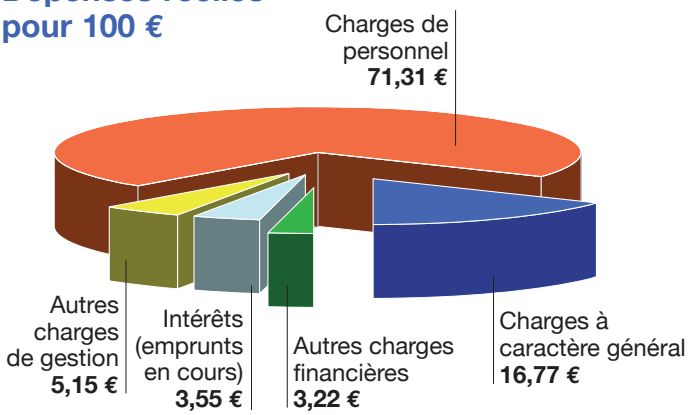

Recettes réelles pour 100 €

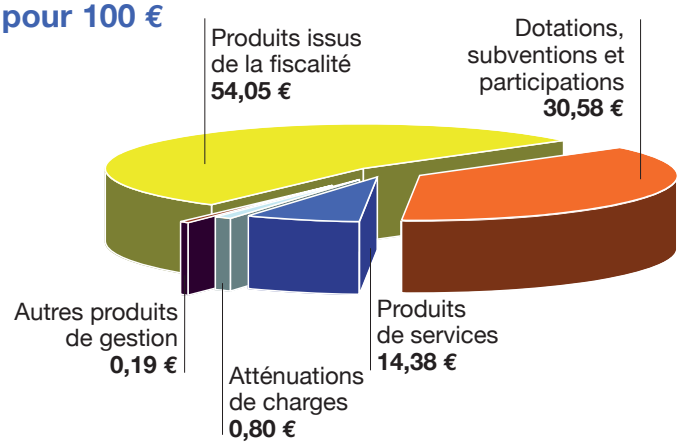

La structuration du budget communal 2014 :

Le budget de la collectivité se scinde en deux sections : *«la section de fonctionnement et la section d'investissement »* qui se décomposent elles-mêmes en deux sous sections, l'une, en dépenses, et l'autre en recettes.

La section de fonctionnement intègre principalement :

- en dépenses, les charges relatives au fonctionnement de la collectivité telles que les dépenses d'entretien, d'électricité, de chauffage des locaux, de personnel, les intérêts de la dette…
- en recettes, les produits tirés du domaine communal, les dotations et autres contributions versées par l'État et organismes partenaires, les impôts et taxes locales…

La section d'investissement globalise elle principalement :

- en dépenses, le remboursement de la dette communale, les dépenses d'équipement.
- en recettes, les subventions d'équipement obtenues par la ville dans le cadre d'opérations d'investissement conduites par la commune sur son territoire.

Ainsi, le budget 2014 acté par délibération 2014/66 du Conseil municipal du 28 avril 2014 à été arrêté comme suit :

En section de fonctionnement :
Dépenses : 23 955 475,00 €
Recettes : 27 358 767,48 €

En section d'investissement :
Dépenses : 11 093 335,01 €
Recettes : 11 093 335,01 €

La section de fonctionnement

La reprise du résultat excédentaire de l'exercice budgétaire 2013 au budget 2014 justifie le suréquilibre qui peut être constaté en section de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement arrêtées à 23 955 475,00 € comprennent essentiellement :

Des dépenses réelles qui impliquent des décaissements de trésorerie : **18 824 566,00 €**

- des dépenses liées à l'action publique communale ou des services communaux : 3 157 116 €.
- des dépenses de personnel et frais assimilés : 13 424 481 €.
- des contributions versées par la commune aux associations dugnysiennes, à son Centre Communal d'Action Sociale, à la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris : 969 165 €.
- des charges des intérêts de la dette communale : 667 798 €.
- des charges exceptionnelles que la commune devra supporter en 2014 au titre d'une contribution qu'elle se devra de verser dans le cadre de la construction des 65 logements sociaux pour personnes du 3ème âge, rue GUENARD et pour la rénovation du réseau d'assainissement : 586 006 €.
- des crédits budgétaires pour pallier à d'éventuelles dépenses imprévues en fonctionnement : 20 000 €.

Des dépenses d'ordre ou dépenses patrimoniales qui n'impliqueront pas de décaissement : **5 130 909,00 €**.

Les recettes de fonctionnement sont elles arrêtées à 27 358 767,48 € comprennent en complément de la reprise du résultat excédentaire 2013 :

Des recettes réelles qui impliquent des encaissements de trésorerie : **18 701 598,00 €**

- des produits tirés des services offerts aux administrés dugnysiens et du domaine communal : 2 690 639 €.
- des recettes tirées de l'imposition, de taxes et compensations fiscales communales : 10 107 730 €.
- des dotations et participations de l'Etat et d'organismes bénéficiant à la commune : 5 718 235 €.
- des produits divers : 184 994 €.

La section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 11 093 335,01 €.

Les dépenses d'investissement arrêtées à 11 093 335,01 € comprennent en complément de la reprise du résultat 2013 de la section :

Des dépenses réelles qui impliquent des décaissements de trésorerie : **8 169 206,60 €**

- des dépenses courantes d'équipement comme celles relatives à l'acquisition de véhicules de services, de mobiliers, aux petits travaux effectués sur les bâtiments communaux : 1 211 020,37 €.
- des dépenses d'équipements spécifiques prévues dans le cadre d'opérations de construction, de réhabilitation : 5 660 862,23 €.
- Le remboursement du principal de la dette : 1 277 324 €.
- des crédits budgétaires pour pallier à d'éventuelles dépenses imprévues en investissement : 20 000 €.

Les recettes d'investissement arrêtées également à 11 093 335,01 :

Des recettes réelles qui impliquent des encaissements de trésorerie : **5 962 426,01 €**

- des recettes d'équipement pour 1 912 652,00 €.
- des dotations versées par l'Etat telles que le Fonds de Compensation de la TVA ou d'autres taxes : 4 049 774,01 €.

Des recettes d'ordre ou dépenses patrimoniales qui n'impliqueront pas de décaissement : **5 130 909,00 €.**

• Section investissement

Dépenses réelles pour 100 €

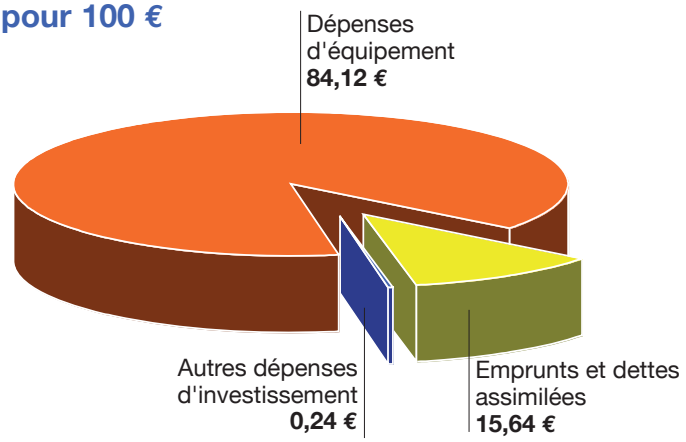

Recettes réelles pour 100 €

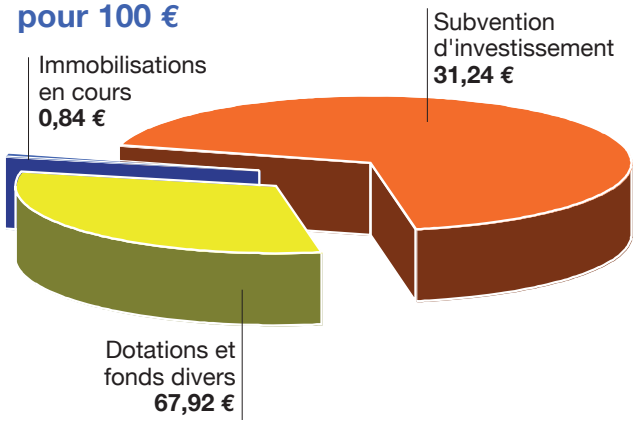

Focus sur les travaux

Pose de bornes amovibles rue Henri Barbusse pour permettre au car de transport scolaire de stationner en toute sécurité pour un montant de 34 379 €

Travaux de voirie

Finalisation de l'opération de réfection des voiries en centre ville pour les rues Joseph Salaün, La Résistance, Arthur Neibecker, Gabriel Péri, Georges Guynemer et Devaux pour la réhabilitation réseaux d'assainissement, la mise en place de ralentisseurs et la réfection des chaussées pour plus d'un million d'euros.

Travaux terminés en avril 2014

Travaux de mise aux normes

Travaux de mise aux normes pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite par l'abaissement de trottoirs au niveau des passages piétons et la pose de potelets sur les rues Normandie Niemen, Lucien Cotton / Picasso, Jean Hazard / Albert Chardavoine, Lucien Cotton, Adolphe Wersand, Laëtitia et Henri Tredez pour un montant de 78 140 €

…2014, poursuite des travaux.

Pose d'une clôture entre le parking et l'accès à l'école Jean Jaurès maternelle pour un montant de 6 000€.

dans nos quartiers…

Rue Adolphe Devaux

Rue Adolphe Devaux

Travaux de mise en sécurité au Pôle de service au Pont-Yblon avec l'installation d'un rideau métallique.

Rue de la Résistance

Rue Arthur Neibecker

Travaux dans les écoles
enveloppe dédiée *500 000 €*

- Travaux de conformité
- Etudes pour les travaux d'agrandissement du réfectoire Langevin - Wallon
- Etude pour l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) à Langevin - Wallon pour la création d'un ascenseur.
- Travaux de réfection : peinture, plomberie, vitrerie, …

Rue Joseph Salaün

Les premiers emménagements de la Résidence du Petit Bois

La Résidence du Petit Bois, destinée aux personnes retraitées qui souhaitent bénéficier d'un cadre de vie agréable et sécurisé, a été livrée en avril 2014.

Mme VILLOING

Les premiers arrivants au sein de la Résidence du Petit Bois sont installés. Quelques jours après leur installation, certains habitants nous font part de leur satisfaction.
En effet, emménager au sein de la Résidence, c'est synonyme pour eux de fin de conditions de vie difficiles, de problèmes de voisinage, comme l'indique Mme BENZAMOUN, pour intégrer un logement propre, neuf, adapté et calme, quant à Mme VILLOING, elle affirme qu'elle se sent bien dans son nouvel appartement.

Bienvenue à Mme ABESSE, la gardienne

Mme BENZAMOUN et Mme ABESSE

Mme ABESSE, après avoir vécu 30 ans dans le sud, revient sur la région parisienne, en tant que gardienne au sein de la Résidence du Petit Bois.
Elle voit son rôle de gardienne comme une véritable vocation, lui permettant d'exercer un métier qui lui tient à cœur.
«Quand j'ai postulé, j'ai su que c'était pour moi… c'est tout ce que j'aime : prendre soin des personnes âgées, leur rendre des services, dialoguer, faire attention à eux».

Le contact avec les premiers locataires semble s'être bien passé. En tout cas, nous souhaitons à tous, aux habitants et à la gardienne une belle nouvelle vie à Dugny !

Les personnes retraitées souhaitant intégrer la Résidence du Petit Bois, peuvent déposer un dossier auprès du service logement de la mairie, ou contacter le bailleur La Maison du Cil, au 0810 407 400.

Apprendre à sauver la planète de façon ludique

Une nouvelle fois, les Dugnysiens ont pu découvrir au cours de la semaine du développement durable les bons gestes pour préserver notre environnement et faire des économies.

Spectacle «Oh ! la belle Terre !»

Les jeunes pousses dugnysiennes et les vieilles branches ont pu faire la connaissance de Clivia et Hypomé, deux belles plantes, le samedi 12 avril 2014, au cours de la semaine du développement durable.

A travers un spectacle écolo et rigolo, les deux actrices soutenues par la fée électricité, Simon le goutteur d'eau, Nicolas Hublot et Lucien Finesse ont diffusé des bons conseils pour notre planète, en chanson et avec d'habiles jeux de mots.

De nombreux thèmes ont été abordés tels que les pesticides naturels ou chimiques, le commerce équitable, la rareté de l'eau dans certains pays…
Les jeunes pousses dans le public ont pu participer au jeu «La planète vous dit merci» et ainsi connaître les règles pour protéger l'eau, économiser l'électricité, faire face à l'effet de serre.

Le spectacle s'est terminé dans la bonne humeur avec un message à retenir et à chanter de tout cœur *«la Terre est notre planète, l'avenir est entre nos mains, essayons d'être moins bêtes et pensons à demain !».*

En amont de ce spectacle, au cours du 1er trimestre les élèves de Dugny ont pu découvrir toutes ces notions de développement durable, de tri, d'économie d'énergie grâce à l'intervention de l'ambassadeur du tri, à travers une exposition ludique et interactive.

Les élèves ont pu découvrir toutes ces notions de développement durable, de tri, d'économie d'énergie.

Ce qu'il faut retenir

Les bons gestes pour économiser l'électricité :

- Débrancher les chargeurs
- Enlever les cartons dans le réfrigérateur
- Eteindre les lumières quand on sort d'une pièce
- Ne pas laisser les appareils en veille
- Ne pas utiliser le sèche-linge quand il y a du soleil

Les bons gestes pour économiser l'eau :

- Fermer le robinet quand on se brosse les dents
- Prendre des douches plutôt que des bains
- Avoir une chasse d'eau avec 2 positions
- Réparer les fuites d'eau rapidement

Multi Accueil
Les petits jardiniers en herbe vont semer, planter, arroser,…

Le printemps est arrivé au Multi Accueil. Le projet jardinage est donc lancé et nous allons créer un petit coin nature en milieu urbain pour sensibiliser les enfants à leur environnement tout en partageant des moments ludiques.
Les enfants sont très observateurs de la nature : ils aiment planter, arroser les différents fruits et légumes, et suivre les jeunes pousses.
Ainsi nous travaillons sur les cinq sens et la responsabilité (après avoir pris soin de nos plantes … elles poussent !)
Et quel bonheur de patauger dans la terre et l'eau ! Les petits jardiniers en herbe vont semer, planter, arroser, voir grandir les fruits et les légumes et surtout… les cueillir.
Ils ont déjà mis en terre des graines d'œillets d'Inde dans des petits pots.
Un grand merci à la responsable des espaces verts de la ville qui nous aide et nous soutient dans ce projet.

Un carnaval qui prend de la hauteur !

Des chars décorés…

Un cortège exceptionnel !

Cette année encore, les centres de loisirs de la ville ont organisé un carnaval haut en couleur qui a défilé à travers la ville. Ainsi le centre de loisirs primaire Lorenzi, les centres maternels Cachin et Curie et le service jeunesse sont partis en simultané pour se rejoindre avant un défilé commun. ils ont été rejoints par les participants du centre social qui ont été invités à se joindre aux enfants pour partager ce moment festif.

Au rythme d'une troupe qui mêlait danseuses brésiliennes et Orchestre de Batucada sont venus cette année s'ajouter des échassiers hauts en couleur et un jongleur qui ont fait le show tout au long du parcours. Les enfants costumés ont accompagné la musique et les rythmes des percussions, de danses et chants de fête.

Tout ce cortège composé de près de 250 personnes pour le final qui a mis en valeur une dernière fois cette troupe pleine de vie et notre service jeunesse qui a proposé une chorégraphie pleine de soleil.
Ainsi la traditionnelle mise à feu de M. Carnaval et de ses acolytes a pu avoir lieu en présence de nos nouveaux élus déjà pleinement investis dans la vie de la cité Dugnysienne.

UNE FOLLE JOURNEE SUR LE FESTIVAL DES JEUX !

Le samedi 17 mai a eu lieu la 4ème édition du festival des jeux. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et ludique accompagnée par un soleil au rendez-vous qui nous témoigne, une année de plus, sa confiance. Les animateurs du service enfance / jeunesse accompagnés par un atelier santé et des jeux traditionnels antillais ont donné sans compter toute la journée pour animer des jeux originaux qui ont vu défilé près de 1000 enfants, nouveau record ! Ces stands permettaient d'accéder aux structures gonflables originales et variées. Sur le chemin de l'allée des tilleuls, le service jeunesse a offert un espace détente oriental toute la journée avec une exposition sur les différents jeux du monde.

Afin de ne pas laisser les adultes en reste, **le Centre social a proposé toute la journée un pôle parents / enfants.** Ainsi, il y avait aussi bien des espaces pour les plus petits que des jeux et animations pour les plus grands. Ils ont redonné du sens au mot famille par des jeux de rue, de cartes, etc… qui permettent de partager en famille. A coté, pour donner du rebond et de la hauteur à cet événement 4 trampolines ont permis à tout le monde de s'envoler et tourner en toute sécurité.

Tout cela au rythme de la musique entraînante qui accompagnait cette journée.

Devant le succès, M. le Maire a prolongé le plaisir pour tout le monde d'une heure, c'est ainsi que nous nous sommes dit au revoir à 19h.

Un grand merci à toutes les équipes qui se sont investies et aux participants pour leur bonne humeur et pour s'être prêtés au jeu !

Police Municipale

Une équipe à votre service !

Promise par l'équipe municipale précédente, la police municipale est désormais une réalité à Dugny, et après l'arrivée du responsable à l'automne, ce sont désormais deux autres agents de police et une assistante administrative qui sont venus étoffer ce service, dans l'attente de deux recrutements supplémentaires, actuellement en cours.

L'équipe de travail est ainsi composée d'agents de police municipale déjà aguerris d'une expérience dans d'autres communes, titulaires d'un concours et d'une formation spécifiques.
Au poste de police, un agent «civil» est également en charge des tâches administratives et de l'accueil du public.
Pour la surveillance générale, les agents sont affectés à des missions relevant du bon ordre, de la sureté, de la sécurité et de la salubrité publique.

Par ailleurs, depuis la fin de l'année 2012, la commune est équipée de la vidéoprotection (un projet d'extension est en cours pour l'année 2014). Les enregistrements, d'une qualité remarquée par les enquêteurs de la police nationale, sont conservés 9 jours, et seules, les personnes habilitées et nommées en préfecture peuvent visionner les enregistrements des caméras. Des procédures très claires sont définies par la loi pour l'exploitation de ces données, et la protection des libertés de chacun.

On notera au passage que la police municipale ne peut enregistrer de dépôt de plainte, pour lequel les Dugnysiens sont invités à se rendre au commissariat de La Courneuve (01 43 11 77 30) ou au poste de police du Bourget. En cas d'urgence, notamment la nuit et le week-end, il est également conseillé de composer le 17.

Police Municipale

**12 avenue Ambroise Croizat
ouvert de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30,
du lundi au vendredi, et
joignable par téléphone au
01 43 11 32 60**
police.municipale@mairie-dugny.fr

Opération tranquillité vacances

Pendant les vacances scolaires, la police municipale assure la surveillance dans le cadre de l'opération tranquillité vacances. Les Dugnysiens qui s'absenteront durant l'été notamment, peuvent ainsi s'enregistrer auprès du poste de police municipale qui programmera des patrouilles aux alentours du domicile durant la période d'absence.

Le rôle de la police municipale

Les agents de police municipale sont investis de missions de police administrative et de missions de police judiciaire.

Les missions de police administrative

En vertu de l'article L. 511-1 du Code de la Sécurité Intérieure, les agents de police municipale, sans préjudice de la compétence générale de la police nationale et de la gendarmerie nationale, **exécutent, dans la limite de leurs attributions et sous l'autorité du maire, les tâches que ce dernier leur confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques (exécution des arrêtés de police du maire, constatation, par procès-verbaux, des infractions à ces arrêtés).**

Les missions des policiers municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination, formalisée dans une convention, avec les services de la police nationale.

Les missions de police judiciaire

Aux termes de l'article 21 du code de procédure pénale, les policiers municipaux ont des attributions de police judiciaire sur le territoire de la commune.

C'est ainsi que les agents de la police municipale ont notamment pour mission de

Agents de police municipale

seconder, dans leurs fonctions, les officiers de police judiciaire, de rendre compte à leurs chefs hiérarchiques de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance, de constater les infractions à la loi pénale et de recueillir tous renseignements en vue de découvrir les auteurs de ces infractions, de constater, par procès-verbal, certaines contraventions au code de la route (absence du titre justifiant l'autorisation de conduire le véhicule, de carte grise...), mais aussi de constater, par rapport, les délits à l'encontre du code de la construction et de l'habitation (voies de fait et menaces de commettre des violences dans l'entrée, la cage de l'escalier ou les parties communes d'un immeuble collectif...).

Les policiers municipaux sont chargés de verbaliser plusieurs catégories d'infractions, notamment les infractions aux arrêtés de police du maire, au code de l'environnement en ce qui concerne la protection de la faune et de la flore, la pêche, la publicité..., à la police de conservation du domaine routier (dommages causés à un panneau directionnel, à un terre-plein...), à la lutte contre les nuisances sonores, à la législation sur les chiens dangereux (non déclaration de l'animal en mairie, non-respect des obligations fixées par le code rural...).

Les policiers municipaux disposent de plusieurs moyens pour assurer leurs missions : le relevé d'identité, le dépistage d'alcoolémie, la rétention du permis de conduire, l'immobilisation et la mise en fourrière de véhicules, la consultation des fichiers des immatriculations et des permis de conduire, l'accès aux parties communes des immeubles à usage d'habitation, les palpations de sécurité dans le cadre des missions confiées par le maire, l'inspection visuelle ou la fouille des sacs et bagages dans certains cas, le carnet de déclarations destiné à recueillir les observations éventuelles des contrevenants.

Ils peuvent également constater certaines infractions au code de la route. A ce titre ils sont habilités à procéder, dans les conditions prévues par le code précité, au dépistage de l'imprégnation alcoolique de conducteurs de véhicules.

Par ailleurs, ils sont habilités, dans les conditions prévues par l'article 78-6 du code de procédure pénale, à relever l'identité des contrevenants afin de dresser les procès-verbaux des infractions qu'ils constatent.

On notera enfin que la première mission assignée au service de police municipale de Dugny est celle de la prévention, et une démarche pédagogique d'explication des règles, mais aussi une mission de présence sur les espaces publics, où les agents vont au quotidien à la rencontre des commerçants, des usagers de la voirie et des habitants en général afin de leur apporter une écoute, des conseils et une assistance en cas de besoin.

Les pouvoirs de police du Maire pour la sécurité routière

Pour garantir la sécurité routière dans sa commune, le maire dispose de pouvoirs importants.

Ces pouvoirs de police s'exercent sur l'ensemble de la voirie communale, départementale, mais aussi les voies privées ouvertes à la circulation.

Le maire peut interdire la circulation de certains véhicules ou sur certaines parties des voies, et renforcer les interdictions ou limitations prescrites par le code de la route. Il peut notamment limiter la vitesse en fonction de dangers particuliers. C'est lui qui décide, par arrêté, de la localisation des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération.

Le maire doit veiller à l'entretien des voies communales. Il assure plus généralement la sûreté et la commodité du passage dans les rues, l'éclairage, le balayage et l'enlèvement des objets encombrants.

Il est chargé de la coordination des travaux affectant le sol et le sous-sol des voies publiques, de leurs dépendances et, sous réserve des pouvoirs du préfet, sur les routes à grande circulation. Il a l'obligation de mettre en place une signalisation en cas de chantier sur la chaussée et de signaler dans les meilleurs délais tout obstacle inattendu ou accidentel.

Comme officier judiciaire le maire est habilité à dresser des procès-verbaux en cas de délits et de contraventions de police, mais il est préférable de faire appel aux forces de police ou de gendarmerie, dont c'est le métier.

Le Maire et sa police municipale peuvent ainsi intervenir sur les contrôles concernant la vitesse, le stationnement, notamment aux abords des écoles, l'alcoolémie au volant, le non-port de la ceinture ou du casque, le débridage des cyclomoteurs, l'utilisation du téléphone portable, la pollution atmosphérique ou sonore.

Réforme des rythmes scolaires

Ce qui va changer en septembre 2014

Abdelaziz GUEMICHE
5e adjoint au maire
Enseignement et Education

Dès la rentrée de septembre, le rythme des petits Dugnysiens va changer ! Ils iront à l'école le mercredi matin, et finiront les cours à 15h30. Deux mesures qui vont permettre de mieux répartir les heures de cours dans la semaine, et d'alléger les journées de classe dans les écoles maternelles et élémentaires.

Cette réforme met fin à une «particularité française» puisque les enfants n'allaient à l'école que 144 jours par an, contre 187 en moyenne pour leurs petits camarades des autres pays européens. Plus dense, la semaine d'école était plus fatigante pour les enfants ce qui rendait l'apprentissage dispensé dans les écoles moins efficace. Dugny mettra donc en oeuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre après avoir pris le temps de consulter et d'écouter l'ensemble des acteurs impactés par la réforme : parents d'élèves, directeurs d'école, représentants des parents d'élèves, employés communaux…

J'ai souhaité que les aménagements ne perturbent pas l'organisation des familles. Les temps d'activités périscolaires seront proposés en fin de journée de 15h30 à 16h30 afin de permettre à un maximum d'enfants de bénéficier d'activités variées et ludiques. Cette rentrée sera aussi l'occasion de proposer une pause méridienne de 1h30. Elle sera ainsi adaptée aux besoins des enfants ce qui leur permettra de se restaurer dans de bonnes conditions et d'être dans les meilleures dispositions possibles pour les temps d'enseignement de l'après-midi.

Nous favoriserons ainsi la réussite éducative des enfants.

Ce qui change !

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le principal changement dans l'organisation de la journée des enfants, c'est la suppression de 1 heure de cours en fin d'après-midi. Au lieu de terminer la classe à 16h30, les élèves sont libérés par les enseignants à 15h30.
Cette réduction du nombre d'heures de cours répond à la nécessité de réduire la durée de la journée de classe, trop longue en France. Plusieurs options avaient été envisagées par la Ville de Dugny. **Après concertation avec les parents d'élèves, les directeurs d'école, les services communaux…, il a été décidé de réduire la pause méridienne à 1h30 et de proposer une sortie des classes avancée.**

La mise en œuvre de ces «temps d'activités périscolaires» (TAP) en fin de journée permet d'envisager des activités plus intéressantes et plus enrichissantes pour les enfants. La Ville travaille actuellement avec les acteurs locaux pour élaborer une offre d'activités périscolaires plus étoffée.

A 15h30, quand retentira la sonnerie, les parents pourront venir chercher leurs enfants à la sortie de l'école. Si ce n'est pas le cas, la Ville prendra en charge les écoliers jusqu'à 16h30, heure de sortie en vigueur jusqu'à présent. L'accueil en TAP sera réservé aux enfants qui seront inscrits. Les parents qui le souhaitent pourront récupérer leur enfant à 16h30 à la fin des TAP. Après 16h30 et jusqu'à 18h30, les animateurs du centre de loisirs proposeront un accueil de loisirs périscolaire payant comme c'est le cas actuellement.

Ce qui change !

Le mercredi

C'est la grande nouveauté de la rentrée 2014-2015 : **il y aura désormais école le mercredi matin. L'accueil se fera dans les mêmes conditions et aux mêmes horaires que les autres matins de la semaine avec une ouverture de la garderie périscolaire de 7h30 à 8h30.**

Après 8h30, trois options sont possibles :

1. l'enfant participera aux activités pédagogiques complémentaires (APC) assurées par les enseignants. Ce temps facultatif et gratuit permet aux professeurs d'accompagner les élèves dans leur travail personnel ;
2. l'enfant viendra à l'accueil du matin qui sera assuré par les animateurs du centre de loisirs jusqu'à 9h30 ;
3. l'enfant pourra rester chez lui et venir à l'école à partir de 9h30, heure à laquelle commencent les cours.

A la sonnerie de 11h30, la journée de cours est terminée, l'élève pourra alors quitter l'école dans les mêmes conditions que les autres jours de la semaine. **Les enfants qui seront inscrits au centre de loisirs seront alors pris en charge par les animateurs de la Ville, qui les achemineront jusqu'au centre de loisirs comme c'est le cas actuellement.**

Les nouveaux rythmes scolaires en un coup d'oeil

Les journées des enfants pendant les semaines scolaires dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de Dugny

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Accueil périscolaire de 7h30 à 8h30

Matin
Horaire de classe de 8h30 à 11h30

Pause Méridienne
de 11h30 à 13h00

Après - Midi
Horaire de classe de 13 h à 15h30

Temps d'activités périscolaires de 15h30 à 16h30

Accueil périscolaire de 16h30 à 18h30

La journée du mercredi dans le détail

Mercredi

Accueil périscolaire de 7h30 à 8h30

Activités pédagogiques complémentaires assurées par les enseignants ou accueil périscolaire
De 8h30 à 9h30

Matin
Horaire de classe de 9h30 à 11h30

L'enfant est récupéré par sa famille ou rentre seul à son domicile.

Il ne fréquente pas le centre de loisirs

L'enfant est conduit par les animateurs au centre de loisirs dont il dépend où **il déjeunera et passera l'après-midi**

Vous serez informés du contenu des activités et des modalités d'inscription prochainement.

L'Art à l'école

Une fois encore, cette année, les projets en Arts visuels au sein des écoles élémentaires de la vile de Dugny sont très riches. Ils naviguent sur de nombreuses thématiques, explorent diverses techniques graphiques et artistiques ainsi que des médias variés. Tout est mis en oeuvre pour permettre aux enfants d'exprimer leur créativité !

Guidés par le savoir-faire et les conseils de Nicolas Tromp, intervenant en Arts visuels de la ville de Dugny, depuis 2012, les élèves ont pu travailler sur de multiples sujets et thèmes.

Le cinéma est mis à l'honneur à l'école Paul Langevin, en particulier Charlie Chaplin et le cinéma en noir et blanc, le Western à travers de magnifiques portraits d'Amérindiens, la science fiction avec des dessins d'extraterrestres et de soucoupes volantes.
A l'école Colonel Fabien le thème est "La Machine à remonter le temps". Les enfants sont ainsi partis à la découverte des hiéroglyphes et du papier à repousser afin de réaliser deux splendides obélisques dorées, de l'art primitif et de la sculpture pour modeler une petite statue venue d'un autre temps, des grandes découvertes et l'art de la cartographie au XVIIème siècle pour créer une mappemonde géante.

A l'école Jean Jaurès les élèves ont pu travailler sur le roman policier à travers la Bande dessinée et l'anthropomorphisme, sur l'anatomie du cheval en lien avec le projet d'équitation des classes de CE1, sur le trompe l'œil, sur les fonds marins et réaliser des poissons multicolores qui flotteront dans le décor du spectacle de fin d'année de deux classes de CP...
A l'école Henri Wallon, les élèves de CLIS ont travaillé sur les règles de vie au sein de l'école et ont développé de grands panneaux destinés à toute l'école.

En plus des différents spectacles, deux expositions sont prévues. La première sera le 5 juin à l'espace Victor Hugo et la seconde le 12 juin à l'école élémentaire Jean Jaurès. Chacune durera une semaine.

En espérant vous y voir nombreux, Le Maire, les enfants, les enseignants et l'intervenant en Arts visuels vous souhaitent une bonne visite !

Balade à travers L'AFRIQUE & L'AMERIQUE

Mardi 4 février 2014, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Henri Wallon nous a proposé une Balade à travers L'AFRIQUE & L'AMERIQUE dans la salle Henri Salvador.
Durant le spectacle, nos jeunes ont visité dans un premier temps, en anglais et en français, le répertoire de la musique afro américaine avec leurs expressions collectives qui possèdent le pouvoir de rassembler : négro spiritual, gospel, blues, jazz, rhythm and blues, la soul dont les principaux ambassadeurs sont Otis Redding, Ray Charles, Stevie Wonder … avec ce projet, nos élèves ont travaillé sur l'évolution de la musique noire américaine et sur le message d'espoir de cette communauté opprimée.

La deuxième partie du spectacle fut consacrée à la musique africaine, colorée, gaie, polyrythmique, variée et qui permet à chaque individu de trouver sa place au sein de sa communauté dans un ensemble de transmissions orales qui véhiculent l'histoire des différentes ethnies.

Bravo ! Ce fut un très bon moment convivial et de plaisir qui a su unir le travail conjoint de tous les participants.

Cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu

Le jeudi 6 mars dernier, la classe de CE2 de Madame Audray HIRST s'est rendue à l'Arc de Triomphe afin d'assister à la cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu.
Depuis le 11 novembre 1923, cette cérémonie a lieu chaque jour à 18h30 afin de rendre hommage à l'ensemble des soldats morts pour la France.

Le but de cet événement était de sensibiliser nos enfants au devoir de mémoire afin de préserver l'héritage que nous ont légué les hommes et les femmes qui se sont battus pour la liberté de notre pays.

Après avoir défilé sur les Champs Elysées avec une grande émotion, les jeunes dugnysiens ont ensuite déposé, chacun leur tour, un bouquet de fleurs sur la tombe du Soldat inconnu. Ils ont également pu rencontrer des anciens combattants mais aussi des militaires sous les flashs des nombreux touristes présents autour de l'évènement.

Monsieur André VEYSSIERE, Maire de Dugny, accompagné de ses adjoints Marie-Thérèse BONAL et Michel ADAM, ainsi que des responsables de service et des porte-drapeaux, ont tenu à saluer l'attitude exemplaire des enfants de Dugny.
Les responsables des associations d'anciens combattants, qui organisaient la cérémonie, ont indiqué que la Ville de Dugny pouvait être fière de ses enfants.

Cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu

Egalité des chances entre filles et garçons

Egal ne signifie pas identique…

La Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789 annonce dans son article premier que «Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits».

La Ville de Dugny souhaite favoriser cette égalité entre fille et garçon, femme et homme.
Mais attention, «égal» ne signifie pas «identique». Homme et femme ne sont pas identiques, il semble évident que chaque sexe présente des particularités qui lui sont propres et immuables.

En revanche, l'égalité est à rechercher, à soutenir et à accompagner. C'est pourquoi la Ville de Dugny, en lien avec ses partenaires, et notamment l'Education Nationale, a mis en place son projet «égalité des chances entre filles et garçons».

En effet, chaque enfant, dès son plus jeune âge, éprouve un intérêt particulier pour telle ou telle activité culturelle ou sportive, telle ou telle discipline à l'école : les sciences, la littérature, les langues étrangères, etc... Le rôle des adultes qui l'entourent (parents, enseignants…) est d'aider l'enfant à identifier ses goûts et ses potentialités pour les faire vivre et les concrétiser.

Malheureusement, la Société a encore trop tendance à cantonner les filles et les garçons dans certaines filières ou certains comportements prédéfinis, et ainsi à limiter leurs choix professionnels futurs.

Le projet invite ainsi les enfants à réfléchir sur ce que la littérature jeunesse propose comme clichés et comme limites, et à imaginer ce que nous aimerions trouver plus souvent dans les livres pour enfants : des garçons qui s'autorisent à pleurer, et des filles qui savent se débrouiller toutes seules, par exemple !

Une exposition et une valise de 20 livres ont servi de support à cette réflexion, puis de nombreux enfants ont ainsi peint ou dessiné un monde plus égalitaire (enfants dans les écoles, les ateliers artistiques, les centres de loisirs…).

Stages artistiques

Toutes ces créations, aussi variées que talentueuses, seront exposées au public du 16 au 30 juin 2014, à l'Espace Victor Hugo de Dugny. Nous vous y attendons nombreux !

TOUS EGAUX !

Tel était le leitmotiv durant ces dernières vacances de Pâques aux accueils de loisirs maternels Curie et Cachin. Cette période, se voulait ouverte sur la notion des droits des individus, dans le respect de la singularité de chacun.

Les vacances se sont terminées par deux soirées parents/enfants sur les maternelles Curie et Cachin autour de ce thème.

Sur la maternelle Curie, les parents ont pu apprécier un spectacle, «Les marionnettes de l'égalité», un moment chantant, haut en couleurs et mémorable ! Ce spectacle a permis aux enfants de devenir en l'espace d'une échappée belle, des explorateurs de l'égalité (entre filles et garçons) au travers des univers : vestimentaire, ménager et professionnel. Les parents ont également accompagné cette démarche en réalisant après les prestations de leurs enfants, des dessins sur la thématique de l'égalité.

Les réalisations des vacances sur ce thème, seront mises en lumière à l'Espace Victor Hugo, en juin 2014, dans le cadre de l'exposition municipale sur le thème phare de «L'égalité».

A tout cela s'ajoute, la projection de la vidéo de la soirée parents/enfants. Autant dire que les ALSH ont été durant ces vacances, une vitrine de l'égalité !

Spectacle
«Les marionnettes de l'égalité»

L'action «Je nage donc je suis»

C'est au cours de la 2ème semaine des vacances scolaires du mois d'avril 2014, que l'action «je nage donc je suis» à destination de 16 enfants de Dugny âgés de 8 à 11 ans a débuté.

Cette action impulsée par le service des sports de la ville s'effectue en partenariat avec la Direction Départementale des Sports et de la Cohésion Sociale et se termine à la fin de la 1ère semaine de juillet.

Ces séances se déroulent tous les matins (9 séances) à la piscine de Marville. Ces enfants de Dugny sont sélectionnés parce qu'ils présentent des difficultés au niveau du savoir nager et l'information est relayée par le conseiller pédagogique de la circonscription de Dugny.

Ce dispositif vient donc compléter celui déjà mis en place tout au long de l'année scolaire par le service des sports, le jeudi à la piscine de Marville et le vendredi à celle du Bourget.

Ceci afin de pallier aux difficultés de certains enfants à savoir nager et leur permettre ainsi d'acquérir un niveau suffisant à l'entrée en 6ème.

L'enjeu de cette opération étant pour le service des sports de la ville d'offrir également aux enfants le bagage essentiel pour leur propre sécurité en milieu aquatique et de pratiquer les activités en toute sécurité, identifié par le test du «sauv'nage» de l'Ecole de Natation Française.

Ce stage est gratuit mais conditionné au préalable par une inscription à l'accueil de loisirs primaire car il se déroule à la fois pendant les vacances scolaires et nécessite que la municipalité assure également le transport.

Les jeunes dugnysiens a Europe1

Le mercredi 30 avril, plusieurs jeunes du Service Jeunesse de la ville de Dugny ont eu la chance d'assister à l'enregistrement de l'émission de la radio EUROPE1 «Europe midi, votre journal» présentée par WENDY BOUCHARD.

Les jeunes ont pu poser leurs questions aux deux invités Anne Roumanoff et Baptiste Lecaplain.
Cette visite s'inscrit dans le cadre du projet vidéo «Découverte des Métiers du Cinéma» porté par le Service Jeunesse en partenariat avec le réalisateur Kamel Saleh.

Plusieurs visites sont d'ores et déjà prévues avec notamment les studios Canal+ et l'émission «Les Guignols de l'Info».

Ecole Municipale des Sports

Dans moins de deux mois s'achèvera une nouvelle saison de l'école municipale des sports. **Cette année le nouveau mode de fonctionnement où tous les enfants découvrent les activités avant de choisir celles qu'ils préfèrent développer, a permis de dynamiser l'envie des enfants.** Le succès a été au rendez-vous avec des listes d'attente permanentes aussi bien chez les maternels que les primaires.

L'éducateur fait aussi un travail de communication avec les parents en leur remettant une évaluation individuelle de leur enfant qui permet de marquer la progression. Cela est aussi le cas en natation où l'objectif reste le savoir nager.

Alors, n'hésitez pas à inscrire la saison prochaine vos enfants à l'Ecole Municipale des Sports au cours du Forum des associations qui se déroulera, le samedi 6 septembre 2014, de 9h à 15h sur le parvis Edith Piaf, ou bien tout au long de l'année au guichet unique, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner !

1er Tournoi feminin
Un véritable succès !

C'est au cours de ce premier tournoi féminin organisé par la municipalité, en partenariat avec deux associations locales, l'Union Sportive et le Basket Ball Association de Dugny, que l'activité sportive féminine a été mise à l'honneur le dimanche 6 avril 2014 !

Ces rencontres se sont déroulées successivement le matin pour ce qui concerne les sports d'opposition (le judo et le karaté) sur les salles David Douillet et pour les sports collectifs (le basket-ball et le futsal) l'après-midi au gymnase Alain Mimoun.

Accompagnées par quelques supporters et supportrices des 4 équipes constituées de 6 joueuses dont une remplaçante, le public a pu suivre et assister au sacre de l'équipe vainqueur en fin de journée dans les tribunes intérieures du gymnase Alain Mimoun.

En répondant présentes à cette manifestation, les jeunes filles âgées de 13 à 15 ans ont marqué de leurs empreintes ce premier tournoi sportif féminin.

Stages sportifs

Diversité et mixité !

C'est après les commentaires positifs des parents et des enfants recueillis sur l'accueil de loisirs primaire, que tout nous laisse à penser que ces stages sportifs répondent aux attentes des familles et surtout à nos jeunes dugnysiens puisque l'on dénombre pas moins de 30 jeunes qui nous font confiance à chaque session !

Le service des sports de la ville, s'attache tout particulièrement à ce que le programme d'activités proposé soit adapté aussi bien aux filles qu'aux garçons et que celui-ci tienne compte du niveau de chacun et de chacune acquis au cours des stages précédents.

Notamment lors du stage sportif qui s'est déroulé du 14 au 18 avril 2014, avec au programme du basket-ball, du tennis, de la zumba, du karaté et de la lutte, sans oublier l'équitation.

Avec entre autres comme objectif, la découverte des différentes disciplines sportives individuelles et collectives, existant ou pas sur le plan local mais aussi dans **le but de favoriser la pratique sportive, dans le respect des règles et des valeurs de fair-play et de solidarité transmises, ainsi que dans les notions d'effort et d'esprit d'équipe.**

Le dernier stage s'est clôturé par un grand jeu sportif qui a permis de mettre en application de façon ludique tout ce qui a été vu au cours de cette semaine sportive, le vendredi après-midi au gymnase Alain Mimoun.

C'est pourquoi, n'hésitez surtout pas à vous inscrire à l'accueil de loisirs primaire aux prochaines vacances pour pouvoir bénéficier de nos prochains stages sportifs au tarif de 2 € supplémentaires par jour de stage !

Les prochaines dates des stages à venir seront du 7 au 11 juillet et du 25 au 29 août 2014.

USD KARATE

Belle saison 2013-2014 pour l'USD KARATE qui a fêté cette année les 10 ans de la nouvelle équipe après le départ du fondateur du club.
Avec le soutien de la commune et l'embauche de 2 nouveaux jeunes profs issus eux-mêmes du club, l'association a pu élargir son activité proposant ainsi une pratique sportive adaptée à chacun par sa diversité, ses différentes approches pédagogiques et ses horaires
Ainsi le 19 janvier l'USD KARATE s'associait à l'événement Zumba Party organisé par DSD où Bérenger notre animateur est intervenu.
C'est avec 13 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 20 médailles de bronze que le club a conclu les championnats départementaux et Stacy a comblé le palmarès avec 1 médaille de bronze en Ile de France.
Lors de ces championnats de ligue, les responsables et bénévoles du club ont été recrutés pour la mise en place et l'encadrement des compétitions dont l'une a pu être organisée à Dugny encore cette année.
Parmi les champions, Alexis a alors été sélectionné pour faire partie de l'équipe élite de Ligue Jeunes et représenter les couleurs du 93 au Championnat de France des Ligues à St Jean de Braye
C'est également avec grande fierté que l'USD KARATE a, cette année, conclu un partenariat avec l'IME de Saint-Denis et accueilli une dizaine de jeunes atteints de handicaps mentaux qui ont pu s'initier à la pratique du karaté avec Benjamin.
Associé aux activités communales, le club a proposé des séances d'initiation lors des stages sportifs et **c'est avec plaisir que les filles 12-15 ans du club ont de leur côté participé au Tournoi Féminin multisports organisé par la ville le 6 avril dernier en partenariat avec les clubs de judo et basket.**
Pour terminer la saison les pratiquants ont eu l'occasion de s'entrainer avec un grand champion lors d'une journée événement en partenariat avec le BMSK, club de Blanc Mesnil.
Dans le cadre de l'ouverture aux non-initiés, le club participera cet été au projet départemental de dispositif vacances multisports à Bobigny.
Un grand merci à Nicolas, directeur technique du club diplômé d'état, Benjamin, éducateur sportif diplômé fédéral et Bérenger, instructeur Zumba qui ont su proposer des séances adaptées à tous.
Un grand merci également aux fidèles bénévoles peu nombreux mais très actifs qui permettent la réalisation de tous les projets de l'association
Fort de tous ces partenariats qui enrichissent l'activité sportive et les rencontres, la saison se clôture avec la démonstration annuelle et la remise de grades pour tous et la saison 2014-2015 se prépare déjà avec de nombreux projets
Pour tous renseignements, Isabelle au 06 64 36 07 97 et Cathy au 06 18 91 56 34.

Elles ont pu exprimer à la fois leur talent et leur esprit d'équipe tout en respectant les règles et les valeurs que prônent les acteurs du sport en général.

Tout nous laisse à penser que cette action a plu aux adolescentes de Dugny, au regard du nombre de participantes (26 au total), de leur implication et de leur engagement sur les disciplines proposées tout au long de la journée.

C'est avec plaisir que la ville de Dugny s'est associée à cette action et a contribué ainsi à sa manière à mettre en valeur et en avant la pratique sportive féminine.

Nous espérons que cette action a pu servir à la fois de passerelle aux associations sportives locales et susciter l'envie à celles qui ne fréquentent pas le milieu associatif d'y adhérer.

Du côté des associations

ABDO

Le club qui tutoie des sommets !

Jeune club intercommunal, ABDO (Athlétisme Le Bourget Drancy-Dugny Olympique) ne se lasse pourtant pas de jouer dans la cour des grands ! Chaque année, il innove, il grandit et s'imprègne de nouveaux projets pour valoriser ses athlètes et son territoire. Retour sur un club qui a su se révéler et entrer peu à peu dans les hautes sphères de l'athlétisme français…

Premier club d'athlétisme intercommunal de France, ABDO brille avant tout par ses 150 adhérents, ses nombreux bénévoles, et la qualité de son bureau, qui en font un club à la fois familial et dynamique. ABDO, c'est aussi une triple affiliation, FFA (Fédération Française d'Athlétisme), FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) et FFH (Fédération Française Handisport) qui lui confère une identité pleine de force et unique dans le monde de l'athlétisme français. De ce fait, ABDO est un club complet, ouvert à tout les âges et tous niveaux, qui propose diverses disciplines telles que le sprint, l'endurance, les sauts et les lancers.

La force de ce club familial c'est aussi l'attention portée à chaque athlète quelque soit son niveau : du débutant préférant la pratique «loisirs» à l'athlète de haut niveau qualifié pour des grands championnats. Cet été, le club a accompagné plusieurs de ses athlètes sur des Championnats de France, France Elite et Europe : Floriane Thoulé, Laura Liard, Anne-Marie Rebray et Abdoulaye Dembele. Et ils ne comptent pas s'arrêter là : cette année, une section «performance» s'est révélée au sein du groupe sprint pour accompagner certains athlètes vers un niveau national…voire plus ! Cela en dit long sur l'implication des athlètes mais aussi et surtout des entraineurs.

Quant aux projets du club, il y en a de nombreux : La Course des Trois Côtes à Dugny, les Foulées de l'aéroport au Bourget et bien entendu, l'événement phare de l'association : Le Meeting International d'Athlétisme IPC de Paris Ile de France et le Village Handi-Citoyenneté. Au sein du club, l'histoire du handisport occupe une place prépondérante, c'est pourquoi depuis maintenant trois ans, le club est porteur d'une manifestation sportive, pédagogique et citoyenne, qui rassemble athlètes handi du monde entier, public jeune et bon nombre d'acteurs du handicap autour d'une compétition internationale (le Meeting) et de débats, de pratiques sportives et de mises en situation de handicap (le Village). Depuis deux ans, ce Meeting a lieu au cœur de la Seine-Saint-Denis, sur le Parc Interdépartemental des Sports de Marville à la Courneuve. Mais cette année, l'événement ayant pris de l'ampleur et une grande crédibilité auprès de l'IPC (Comité Paralympique International) et de la Fédération Française Handisport, **le Meeting/Village aura lieu le mercredi 4 juin 2014 dans un stade mythique : Charléty. Une manifestation gratuite et ouverte à tous : n'attendez plus et foncez-y !**

Club d'athlétisme aux multiples facettes, ABDO ne se donne aucune limite !

USD Yoga

Le yoga, tradition venue de l'Inde ancienne, nous aide à fortifier et assouplir notre corps par des exercices, des postures, des techniques respiratoires et de concentration.
L'attention portée à notre souffle conduit à la détente et à une maîtrise progressive de notre mental. L'ensemble incline à une certaine paix et à la joie de vivre.
Le cours alterne des phases dynamiques et des périodes de relaxation. Il est ouvert à tous et ne requiert aucune aptitude particulière, sinon de la volonté et une pratique régulière.
Devant l'enthousiasme croissant pour cette discipline, l'USD yoga propose désormais un cours supplémentaire, ainsi que des stages ouverts à tous.
Avec nos professeurs Philippe Bensacq et Anne Fégeant, tous deux diplômés de l'école Van Lysbeth (Paris),**rejoignez-nous le mardi et jeudi de 19h30 à 21h dans le préau de l'école maternelle Joliot-Curie.**
L'inscription est possible en cours d'année. Nous consulter sur place pour les tarifs.

Club Gaston Dutour

Toujours en action

Nouveaux membres du bureau élus le 16 octobre 2013 :
Président : M. BROGNIART Georges
Trésorière : Mme MENGUY Monique
Secrétaire : Mme WEVER Martine
Membres actifs : Mme GROT Colette
Mme BREIT Eveline
Mme NERIN Michèle

Nous avons tiré les rois lors des adhésions 2014 **le 9 janvier**.

Les anniversaires des adhérents nés les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2013 ont été fêtés par un après-midi dansant animé par Olivier SELAC, accordéoniste **le 30 janvier**.

Le 14 février un thé dansant a été organisé pour la Saint-Valentin. Une rose a été remise à chaque participant.

Les anniversaires des adhérents nés les mois de janvier, février, mars et avril ont été fêtés par un après-midi dansant animé par Philippe, musicien du Groupe OLMEDO

Le 27 février un karaoké a eu lieu au club.

Le 4 mars nous sommes allés à Gagny voir le spectacle «Tous en Scène».

Le 12 mars nous avons fait des crêpes pour la mi-carême, comme le demande la coutume. Un après-midi dansant déguisé a été animé par Pascal, musicien du Groupe OLMEDO.

Soutien aux familles au Pont-Yblon

Depuis janvier 2014, l'annexe du Centre de santé basée sur le Pôle de services du Pont-Yblon propose des consultations individuelles psychologiques pour les enfants et les adolescents présentant des difficultés d'ordre psychique, familial (séparation, violences intrafamiliales) ou scolaire. Si en tant que parent vous vous posez des questions et souhaitez rencontrer un psychologue pour votre enfant, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat du Pôle de services soit en vous rendant à l'accueil, soit par téléphone. **Les consultations sont gratuites et se déroulent les jours suivants : le lundi de 9h à 11h30 et le vendredi de 14h30 à 19h.**

Marie DIGER, psychologue, reçoit les jeunes ainsi que leurs parents dans un cadre confidentiel et sécurisant afin d'apporter une aide adaptée.

Tous les jeudis de 14h à 17h se déroule le groupe «Accueil parents jeunes enfants (0-4ans)», pour les enfants de moins de 5 ans accueillis en présence d'un parent ou d'un adulte référent. Cet espace est destiné aussi aux femmes enceintes. L'enfant pourra rencontrer et jouer avec d'autres enfants, acquérir progressivement son autonomie, découvrir les règles de vie en société, se préparer à l'entrée en crèche et à l'école. Le parent pourra jouer avec son enfant, rencontrer et échanger avec d'autres sur ses expériences, partager un moment

convivial et découvrir son enfant interagir avec d'autres enfants.
Venez librement sans prendre rendez-vous.

Le dernier jeudi de chaque mois de 15h30 à 17h au Pôle de services, un groupe de «questions/soutien parents» est proposé. Il s'agit d'un lieu de rencontre, de dialogue et d'écoute pour les parents dans un espace convivial et confidentiel. Ce groupe vise à rassurer les parents sur leurs pratiques éducatives, d'apporter des éléments de réponses à leurs préoccupations, de les aider à mieux communiquer avec leurs enfants, rompre l'isolement face aux problèmes éducatifs.

Aussi, Fabienne SARAZIN, Psychologue, propose des consultations psychologiques individuelles pour les adultes, les lundis de 9h à 12h.

Renseignements

Contacter le secrétariat du Pôle de services soit par téléphone soit en vous rendant à l'accueil :
01 49 34 10 27
18 Résidence du Pont-Yblon
93440 Dugny

La santé du nourrisson

Voici quelques conseils pour préserver la santé des nouveaux nés, n'hésitez pas à faire appel aux professionnels de la ville à la PMI et au CMS concernant les thèmes abordés mais aussi si vous avez d'autres questions sur d'autres sujets (sommeil etc.).

Et pendant la grossesse ?

Dès que vous pensez que vous êtes enceinte, vous pouvez venir faire un test urinaire gratuitement à la PMI puis être accompagnée selon votre choix pour la suite.
En cas de grossesse et si vous souhaitez accueillir l'enfant à naître, il est important de faire remplir par un médecin ou une sage-femme la feuille de déclaration de grossesse avant 14 semaines de grossesse. Elle comprend différentes feuilles qu'il faut envoyer à la CAF et à la Sécurité sociale.
Le suivi de la grossesse peut être effectué par un médecin, un(e) gynécologue ou par Marion Di Iorio, sage-femme à la PMI qui vous reçoit le mercredi matin sur rendez-vous entre 9h et 12h ou qui peut se déplacer à votre domicile sur simple demande à la PMI (01 48 37 13 94). Elle peut assurer le suivi de la grossesse mais également prendre le temps de répondre à vos questions, vous aider à préparer la naissance et est disponible pour réaliser les longs entretiens du 4ème mois.

Le suivi de la grossesse peut être effectué par un médecin, un(e) gynécologue ou par Marion Di Iorio, sage-femme à la PMI qui vous reçoit le mercredi matin sur rendez-vous entre 9h et 12h ou qui peut se déplacer à votre domicile sur simple demande à la PMI 01 48 37 13 94

Comment éviter les caries précoces ?

Pour empêcher l'apparition des caries, il faut éviter de coucher votre bébé avec un biberon, (de lait, de jus ou d'autres liquides sucrés). Les sucres sont transformés en acide par les bactéries pendant la nuit et peuvent causer des caries.

C'est ce qu'on appelle «le syndrome du biberon» (ou «carie précoce du nourrisson»). En revanche, pas de problème pour un biberon d'eau, sans tétine sucré, bien entendu !

Après le dernier biberon de la soirée, passez une petite compresse humide sur les gencives et les premières dents du bébé pour les nettoyer.

L'alimentation du bébé de 0 à 6 mois : du lait

Entre 0 et 6 mois votre bébé a surtout besoin de lait. **L'allaitement maternel est conseillé en priorité** car il protège mieux le bébé contre certaines infections (gastro-entérite par exemple) et est **toujours et chez toutes les femmes, d'une qualité inimitable !** L'idéal serait d'allaiter son enfant pendant au moins 6 mois, et l'OMS conseille de continuer d'allaiter en complément d'une alimentation variée jusqu'à 2 ans ! Allaiter son enfant, même moins longtemps, est de toute façon bénéfique.
Pour une bonne mise en route de l'allaitement maternel, une préparation peut être utile : la PMI organise tous les derniers vendredis du mois une rencontre autour de l'allaitement maternel pour les futures mamans et celles qui viennent d'accoucher.
Il y a aussi des informations sur l'allaitement maternel lors des séances de préparation à la naissance organisées par votre maternité ou sur certains sites internet *(Le guide de l'allaitement maternel : www.inpes.sante.fr ; http://lllfrance.org).*

Et si je ne peux pas, ou ne souhaite pas allaiter ?
Heureusement, il existe le lait maternisé. Entre 0 et 6 mois il faut prendre un **lait «premier âge»**. Réchauffé au bain-marie ou donné à température ambiante, il est souhaitable de le mélanger avec une eau peu minéralisée ou avec l'eau du robinet. Le biberon doit être en verre ou en plastique sans bisphénol A. C'est une bonne alternative en remplacement ou en complément de l'allaitement maternel.

Quand commencer les petits pots ?
Entre 4 et 6 mois pour les légumes et les fruits, et à partir de 6 mois pour la viande, le poisson ou les œufs. Les céréales infantiles sont déconseillées avant 6-9 mois.

Comment diminuer les risques de mort subite du nourrisson ?

Coucher son bébé en toute sécurité !

La mort subite du nourrisson (MSN) est le décès brutal d'un nourrisson de moins de 1 an pendant son sommeil alors qu'il était jusque-là apparemment en bonne santé. C'est heureusement assez rare mais quand cela arrive, c'est un drame pour la famille et l'entourage. Même si ces décès ne sont pas tous évitables, il existe des conseils de couchage efficaces qui permettent d'éviter 1280 décès par an en France (35 par an en Seine Saint Denis). Ces recommandations sont données depuis environ 20 ans en France.

Les conditions de couchage sécurisé sont :

- **Coucher bébé sur le dos**
- **Choisir un matelas dur** et parfaitement à la taille du lit et utiliser un drap housse
- **Utiliser une gigoteuse** (ou turbulette ou surpyjama) mais jamais de couverture ni d'oreiller, il faut également exclure les peluches du lit
- Veiller à une **température de 18 à 20°C** dans la pièce où dort le bébé
- **Ne pas fumer** dans la pièce où dort le bébé et si possible pas dans l'appartement

D'autres facteurs influencent aussi la bonne santé du bébé. Coucher bébé sur le ventre multiplie le risque de MSN par 13 et le coucher sur le coté multiplie le risque par 45.
Si ces conditions vous paraissent irréalisables, trop coûteuses ou complètement inadaptées à votre mode de vie, n'hésitez pas a venir en parler plus amplement à la PMI.

Si par malheur, vous êtes concernés par un décès de votre bébé que ce soit in utero ou dans les deux ans qui suivent sa naissance, il existe en Seine-Saint-Denis un centre de PMI spécialisé (Empathie 93) pour vous. Vous pouvez prendre contact avec la PMI de Dugny qui vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Faire soigner son bébé

Penser à inscrire votre bébé sur votre carte vitale et celle de votre conjoint dès la sortie de la maternité. Pour cela, il faut envoyer à la sécurité sociale le formulaire «demande de rattachement des enfants à l'un ou aux deux parents assurés» accompagné d'une photocopie du livret de famille mis à jour avec le nom du petit dernier. Pour retrouver ce formulaire, c'est très simple : il suffit de l'imprimer à partir du site ameli.fr ou de le commander en téléphonant au 36 46. N'oubliez pas aussi de signaler la naissance de votre enfant à votre mutuelle si vous en avez une.

Important !
Penser à inscrire votre bébé sur votre carte vitale

Votre bébé peut être pesé gratuitement à la PMI et y bénéficier des visites de suivi pédiatrique. Ces visites sont toutes gratuites et si l'on vous demande d'amener votre carte vitale, c'est uniquement pour des questions d'organisation du service. Sur le site ameli.fr, rubrique mon compte, vous pouvez accéder à de nombreuses informations sur le suivi et les questions de santé courantes concernant votre enfant.

N'hésitez pas à consulter le carnet de santé de votre enfant, il contient de nombreux conseils précieux.

En cas de maladie, adressez-vous à votre médecin traitant.
En fonction de la gravité vous pouvez aussi téléphoner au 15 (SAMU) ou vous rendre aux urgences pédiatriques les plus proches.

Les hôpitaux qui possèdent un service d'urgence pédiatrique autour de Dugny sont :

- Hôpital Delafontaine à Saint-Denis : 01 42 35 61 40,
- Hôpital de Gonesse à Gonesse : 01 34 53 21 21,
- Hôpital Jean Verdier à Bondy : 01 48 02 66 66,
- Hôpital Robert Ballanger à Villepinte : 01 49 36 71 23,
- Hôpital Robert Debré à Paris : 01 40 03 20 20.

Que faire en cas de fièvre chez les nourrissons de moins de trois mois ?

Chez les nourrissons de moins de 3 mois, il faut consulter très rapidement (urgences, consultations non programmées du CMS ou de votre médecin de ville).
Chez les nourrissons de moins de 1 mois, il faut se rendre aux urgences en cas de fièvre.

La vaccination, vous en êtes où ?

Comment ça marche ?
Lors d'une vaccination, on injecte un microbe inactif ou vivant atténué. Le vaccin provoque la formation d'anticorps qui détruiront le microbe et sauront défendre l'organisme si le microbe actif se présente.

Un calendrier vaccinal officiel répertorie les vaccins obligatoires et ceux recommandés, en fonction de l'âge du patient (voir site internet de la ville www.ville-dugny.fr).

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Vaccination (du 22 au 26 avril 2014), des brochures d'information ont été mises à votre disposition dans les structures municipales (CMS, PMI, multi-accueil, pôle de services du Pont-Yblon…) et des affiches rappelaient l'importance du suivi de vos vaccinations, vous encourageant ainsi à faire le point et à vous mettre à jour si besoin.

Si vous avez raté cette Semaine Européenne, il n'est pas trop tard !

En effet, la vaccination reste une préoccupation continue des professionnels de santé, et ainsi, tout au long de l'année, une permanence vous accueille tous les mercredis au CMS de Dugny, pour une séance de vaccination gratuite.

Donc parlez-en à votre médecin !

Quelques recommandations !

- **Boire beaucoup sans attendre d'avoir soif, sauf s'il y a contre indication médicale.**
- **Éviter les boissons alcoolisées ou en forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées.**
- **S'installer si possible dans un endroit frais, à air climatisé ou à l'ombre.**
- **Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.**
- **Maintenir les fenêtres fermées dans la journée, et les laisser ouvertes la nuit.**
- **S'hydrater : humidification du corps (douche, gant de toilette fraîchement humidifié, brumisateur) – prise régulière de boissons (eau, jus de fruit peu sucré…).**
- **Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée.**
- **Si la température du logement dépasse 32° C, le ventilateur n'agit pas contre la chaleur, il brasse l'air chaud et accélère la déshydratation.**

Fiche de lien social

En cas d'alerte canicule, vous souhaitez être contacté(e)

Merci de renseigner les informations suivantes :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance ..... Tél. : .....

Adresse : .....

.....

Informations complémentaires pour nous permettre de vous aider en cas d'urgence (informations confidentielles) :

Bâtiment : ..... Etage : .....

Porte : ..... Code : .....

Nom et téléphone de l'un de vos proches, précisez : famille/amis/voisins :

.....

Nom de votre médecin traitant : .....
Tél. : .....

❑ Bénéficiez-vous d'un service à la personne (aide à domicile, soins infirmiers).
si oui, précisez nom et téléphone : .....

.....

Cadre réservé à l'administration
Fiche reçue le : .....
AR envoyé le : .....

En période de chaleur extrême soyez vigilant !

L'exposition d'une personne à une température élevée pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications du fait du dépassement des capacités de régulation thermique du corps humain.

Pour prévenir ces risques sanitaires, le Ministère des affaires sociales et de la santé élabore, chaque année, un dispositif d'alerte et de veille sanitaire, le plan canicule, instauré par la loi du 20 juin 2004.

Ce plan s'appuie sur 4 actions que sont :

- Les alertes sur la base biométéorologique assurée par Météo France,
- Le dispositif d'information et de communication,
- La solidarité vis-à-vis des personnes à risque grâce au recensement et aux dispositifs de permanence estivale de services de soins, d'aide à domicile et des associations de bénévoles,
- Le repérage individuel des personnes à risque, grâce au registre des personnes fragiles ou isolées tenu par les communes.

Aussi, comme chaque année, la Municipalité, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, met en œuvre les mesures relatives à ce plan canicule au niveau local.

Ainsi, les Dugnysiens isolés de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie sont les premiers concernés par ce dispositif. **Il est activé du 1er juin au 31 août 2014 par la mise en service d'une plate forme téléphonique «canicule info service» accessible au 0 800 06 66 66 du lundi au samedi de 8h à 20h** *(appel gratuit depuis un poste fixe)*.

De plus, le CCAS de Dugny met à votre disposition :

- Un lieu climatisé, l'Espace senior situé 2 rue de la 2ème DB durant les mois de juillet et août de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- Un registre nominatif d'identification des personnes à risque.

Nous demandons aux personnes concernées souhaitant être contactées, en cas d'alerte canicule, de se manifester auprès du CCAS ou de renvoyer la fiche ci-contre.

Rappel des numéros utiles

CCAS :	01 49 92 66 99
Espace municipal senior :	01 49 92 10 30
Canicule info service :	0 800 06 66 66
Samu :	15
Pompiers :	18
Numéro unique d'urgence :	112

Nouveau
Centre social municipal !

C'est quoi ?
Un lieu de convivialité, de rencontre qui vise à créer du lien et proposer des activités diversifiées en fonction des attentes et besoins des habitants.

Pour qui ?
Enfants, jeunes, parents, grands parents, femme, homme, en somme **TOUT LE MONDE !**

Où ?
Le centre social se situe **2 rue Guynemer** mais propose aussi des activités au **Pôle de service à Pont-Yblon** et au sein des quartiers Allendé et Thorez dans les salles d'aide aux devoirs.

Quand ?
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis au sein du centre social 2 rue Guynemer et au Pôle de service du Pont-Yblon .
Le mercredi et les vacances scolaires dans les salles d'aide aux devoirs d'Allendé et Thorez mais aussi à l'école Colonel Fabien du Pont Yblon dans le cadre des activités de la ludothèque.

Les ateliers ?
Vous pouvez participer à des ateliers créatifs (perles, mosaïque, peinture …), des ateliers lecture, débat, théâtre, d'apprentissage de la langue française, ateliers couture, bricolage, cuisine, des ateliers de remise en forme en musique.
Des sorties et des soirées familiales à thème sont aussi envisagées.

Les services ?
Vous pouvez venir au centre social pour y faire une lettre de motivation, un CV, un courrier, remplir un dossier administratif avec l'aide d'un écrivain public tous les jeudis après-midi.
Le premier jeudi du mois, la mission emploi peut vous aider si vous êtes en recherche d'emploi.
Le deuxième jeudi du mois, des professionnels de la santé vous rencontrent pour discuter et échanger dans le cadre d'ateliers santé. Il s'agit par exemple d'aborder le diabète, la prévention bucco-dentaire.
Prochainement, les permanences juridiques et sociales réalisées à l'espace famille et citoyenneté seront déplacées dans les locaux du centre social.

Les temps forts ?
Le centre social participe aux différents temps forts tels que la journée de la femme, le carnaval, le festival des jeux, Dugny fête ses quartiers, la fête des voisins.

Atelier cuisine

Espace enfants

Nouveau
Navette
Pont-Yblon / Centre ville
mardi et vendredi pour vos demarches administratives et lors des différentes manifestations

Renseignements
Inscriptions
Pôle de service

Une équipe composée de quatre animateurs et deux agents de développement social, d'une hôtesse d'accueil et d'une directrice sont à votre disposition pour vous renseigner, vous accueillir, écouter vos suggestions et vos projets.

Alors venez nombreux pour des moments de partage et de convivialité !

Centre social municipal
2 rue Guynemer
8h30 /12h et 13h30/17h30

Présentation du Centre social

Soiree karaoké

Initiation premiers secours

Actions culturelles

Lundi 20 janvier

La classe de chant de Dugny et l'atelier lyrique du Bourget ont présenté la **«Galette des chanteurs».** Le programme était composé d'extraits de «La Belle Hélène» et de «La Vie Parisienne». Tirés du répertoire d'Offenbach ces extraits étaient entrecoupés de scènes de théâtre, interprétées par la classe de théâtre adultes de Dugny. Afin de clôturer ce spectacle, les participants et le public ont partagé la Galette des Rois.

Samedi 8 mars

Spectacle de Marionnettes "Comme un livre"
Les aventures de petit Jean n'ont pas manqué d'amuser les enfants et de détendre les parents. 98 enfants et parents ont participé à ce spectacle divertissant.

Retour en images...

Dimanche 16 mars

Visite de la chapelle D'Angillon et du château de Menetou. Sous une belle journée ensoleillée, les participants ont pu être accueillis par le Comte Jean d'Ogny, propriétaire de la chapelle d'Angillon. Après une visite pleine de bonne humeur, le groupe a pu se restaurer dans les arcades du domaine. Dans l'après-midi la visite s'est poursuivie vers l'une des demeures du prince et de la princesse d'Arenberg, le château de Menetou Salon. Ce fut une journée très enrichissante.

Samedi 15 mars

Le traditionnel spectacle des professeurs du conservatoire. Cette année il s'intitulait **«les années folles retrouvées»**, nos professeurs ont donc plongé l'auditoire, venu très nombreux, dans les années 20. Le public a autant apprécié des textes comme «La Madeleine» de Proust que des musiques de Poulenc, Ravel, Baker ou Villard sur lesquelles il a pu chanter et danser.

Mercredi 26 Mars

Cette année le conservatoire a ouvert un chœur d'enfant. A l'auditorium, **les enfants du Petit chœur ont présenté «Pas si bêtes» un spectacle sur le thème des insectes.** Ils ont chanté et dansé afin de mimer ces petites bêtes de notre quotidien. Le public était surpris d'en savoir plus de façon très artistique sur la Mante religieuse, la Coccinelle, la Libellule.

Dimanche 6 avril

Le concert spectacle "A B C D'airs" du trio complice Corinne Laporte (chant lyrique), Véronique Bayer (piano) et Michel Dietz (violon) a enthousiasmé les spectateurs qui ont pu apprécier un répertoire très varié allant de Bach à Goldman en passant par Offenbach ou Brahms.
Pour la troisième année consécutive, ces trois Amis ont Bousculé, les Convenances Décidés à... Amuser, Bouleverser, Charmer et Délirer ...
Challenge réussi, avec un public conquis !

Dimanche 6 avril

Croisière déjeuner et visite du musée du parfum. Une journée dans la bonne humeur et dans la convivialité où les participants ont visité le musée du parfum dans la matinée et déjeuné sur un bateau voguant sur la Seine. Tout au long du repas, ils ont découvert les vestiges de Paris accompagnés sous la douce mélodie d'une chanteuse de variété française.

Vendredi 11 avril

Forts de leurs talents, certains de nos élèves ont intégré ou créé des groupes de musiques. Le conservatoire a voulu les mettre en avant en leur laissant carte blanche pour la deuxième fois. Le Vendredi 11 avril à l'auditorium, on a ainsi pu entendre les groupes : «Calema» (duo pop world) accompagné d' Enguerrand Besson et «Klezmer à boire» (musiques d'Europe de l'Est). Ce moment de partage s'est clôturé par des morceaux les réunissant tous.

Dimanche 4 mai

Marché Artisanal. Plus d'une vingtaine d'exposants se sont réunis en ce dimanche 4 mai afin de vendre leurs objets artisanaux.Ce marché met à l'honneur la création et la passion.

Mardi 13 mai

L'opéra pour enfants **"Athanor"** de C.H. Joubert a été présenté à la salle Henri Salvador, résultat d'une collaboration entre les orchestres de Dugny et Le Bourget.

Exposition Latitudes Animales du 4 au 11 avril

La deuxième édition d'une très belle exposition de photos animalières en partenariat avec la ville de Drancy et l'association ASBIO. Cette exposition a pu être appréciée des petits comme des grands. Durant toute la semaine, les écoles, le multi accueil et le centre social ont pu la découvrir.

Des apprentis jongleurs !

Savez-vous ce qu'est un Rola Bola ? Un baton du diable ?
C'est ce qu'ont pu découvrir les apprentis acrobates au cours des vacances de printemps lors des ateliers cirque. Après une présentation rapide de chacun des enfants et des différents instruments de jonglage, chacun a pu s'exercer aux ateliers de jonglage, d'échasse, de diabolo en autonomie ou en groupe.

Pour tous ceux qui aiment le cirque, rendez-vous le samedi 28 juin 2014, au sein du quartier Langevin pour une représentation de la Compagnie Sham.

Contre les idées reçues à propos de la bibliothèque

Pour s'inscrire, c'est compliqué : FAUX

Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent (quittance, facture EDF par exemple). Avec pour les mineurs, une autorisation d'un parent ou tuteur légal.

L'inscription et le prêt sont payants : FAUX

Tout est gratuit.

A la bibliothèque, il n'y a que des romans : FAUX

On y trouve bien sûr des romans (contemporains et classiques, policiers, fantastiques et science-fiction, de terroir, historiques, des histoires vécues etc.), mais aussi des ouvrages documentaires et pratiques dans à peu près tous les domaines. Du livre de cuisine, aux annales des concours, du guide touristique au récit de voyage par exemple.
Mais la bibliothèque offre aussi la possibilité d'emprunter des journaux et revues, des CD et des DVD (films de fiction et films documentaires).

On ne peut garder ses documents que très peu de temps : FAUX

Le prêt de base est de trois semaines, mais il est possible de le renouveler deux fois.

On n'y trouve pas de nouveautés : FAUX

Les commandes sont régulières ce qui permet d'avoir assez rapidement des ouvrages récents.

La bibliothèque, c'est pour ceux qui savent lire : FAUX

On y trouve des albums à raconter aux tout-petits (même les bébés de quelques mois) et bien avant l'âge de la lecture. Il est d'ailleurs recommandé de le faire pour favoriser les apprentissages (langage, imagination et ensuite l'accès à la lecture). «Les livres, c'est bon pour les bébés» (Marie Bonnafé, pédo-psychiatre).

MEDIATHEQUE ANNE FRANK
(Réseau des médiathèques de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget)

Espace Victor Hugo
1er étage
av. Ambroise Croizat
93440 Dugny
01 49 34 11 54

Horaire d'ouverture

Mardi :	14h30 - 19h00
Mercredi :	10h00 - 12h00
	13h30 - 18h00
Vendredi :	14h30 - 18h00
Samedi :	10h00 - 12h30
	14h00 - 17h00

http://aerobourget.fr/opacwebaloes/index.aspx
https://www.facebook.com/Mediatheque.Anne.Frank

Les cérémonies…

19 mars 2014
52ème anniversaire de la fin de la guerre en Algérie

27 avril 2014
69ème anniversaire de la libération des camps de concentration nazis

8 mai 2014
69ème anniversaire de la Victoire de 1945

Agenda

De juin à septembre 2014

	MANIFESTATIONS	DATES - HEURES	LIEUX
Juin	• Fête de quartier Thorez	Samedi 7 à 14h	Quartier Thorez
	• Spectacle de fin d'année des classes de théâtre	Jeudi 12 à 19h30	Auditorium du conservatoire
	• Fête de quartier Allende	Samedi 14 à 14h	Quartier Allende
	• Exposition «Egalité des chances entre filles et garçons»	Du 16 au 30	Espace Victor Hugo
	• Dugny fête ses enfants	Mercredi 18 à 18h	Alain Mimoun
	• Fête du conservatoire	Vendredi 20 à 19h	Salle Henri Salvador
	• Dugny fête ses quartiers et à 21h à l'occasion de la fête de la musique, concert du groupe "Disco Fiesta Show"	Samedi 21 à partir de 11h	Parvis Edith Piaf
	• Spectacle de l'atelier comédie musicale	Dimanche 22 à 20h	Auditorium du conservatoire
	• Audition : Piano, Atelier son à la vidéo	Lundi 23 à 19h30	Auditorium du conservatoire
	• Audition de piano, percussion et saxophone	Mardi 24 à 19h30	Auditorium du conservatoire
	• Violon, Violoncelle, Flûte traversière	Mercredi 25 à 19h30	Auditorium du conservatoire
	• Audition : Guitare	Jeudi 26 à 19h30	Auditorium du conservatoire
	• Banquet des seniors	Samedi 28 à 12h	Alain Mimoun
Juil.	• Feu d'artifice	Dimanche 13 à 23h00	Alain Mimoun
Sept.	• Forum des associations	Samedi 6 à partir de 9h	Parvis Edith Piaf
	• Semaine du patrimoine	Du 16 au 25	Espace Victor Hugo

Culture — Conservatoire — Centre social — Rendez-vous de 2014 «Projet de ville»

Agenda de la médiathèque Anne Frank

- **Heure du conte**
  pour les moins de 3 ans, tous les 1er samedis de chaque mois à 10h30.
- **Heure du conte**
  pour les 3 ans et plus, tous les mercredis à 15h30 (sauf si spectacle).
- **Lecture intergénérationnelle**
  Tous les 1er samedis de chaque mois à 15h.

Entrée gratuite

Stages Sportifs 2014

Prochains rendez-vous...

Du 7 au 11 juillet
Du 25 au 29 août

Conservatoire

Envie de jouer d'un instrument, de danser et /ou de faire du théâtre ?
Pour en savoir plus sur la programmation
(auditions, spectacles d'élèves,
spectacles de professionnels gratuits...)

Venez vous renseigner au Conservatoire

3 avenue du général de Gaulle 93440 Dugny
N'hésitez pas à nous téléphoner au 01 41 57 20 21
Ouvert au public du lundi au vendredi de 14h à 19h

Toute votre programmation sur www.ville-dugny.fr

Expression libre

En application de la loi "démocratie de proximité", cet espace est réservé à l'expression des élus des groupes politiques du conseil municipal.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les électeurs qui ont porté leur suffrage sur notre liste. Notre campagne fut digne car nous avons obtenu 29%, score jamais égalé depuis 1945. A souligner qu'une partie de notre électorat a préféré se réfugier dans l'abstention. **Il y a eu plus d'abstentions, 51 %, que de votants.**

Voter, c'est défendre une expression, une opinion que bien des peuples souhaiteraient et pour laquelle ils se battent. La démocratie n'est pas un vain mot. Elle est fragile, jamais acquise. A nous tous de combattre pour la préserver.

À l'avenir, vos élus : **Janine LOPEZ, Sarah BOUZID, Faouzy GUELLIL et André ROBERT**, continueront, avec force, à défendre les priorités de notre projet municipal qui sont : l'éducation, l'emploi, la sécurité, la jeunesse, la propreté... Nous serons des conseillers municipaux d'une opposition constructive et vigilante pour faire de Dugny une ville agréable pour tous sans exception.

Rappelons qu'un maire élu est le maire de TOUS LES CITOYENS de sa ville sans discrimination et sans sectarisme. Les citoyens sont libres du choix de leur vote et n'ont pas de compte à rendre après les élections. C'est la démocratie ! Nous espérons que Monsieur VEYSSIERE, réélu, saura appliquer cette règle.

Groupe des élus socialistes • Janine LOPEZ, Sarah BOUZID, Faouzi GUELLIL, Robert ANDRÉ

Penser D'ABORD aux Dugnysiennes et aux Dugnysiens

Durant la campagne des élections municipales, nous avons fait des propositions concrètes, précises, cohérentes, un vrai projet du 21ème siècle pour Dugny, issu d'une construction collective avec la population.
Ce projet pour l'avenir, nous l'avons fondé sur tout ce qui touche au vivant :
Pour les enfants et les jeunes, une politique éducative qui réponde aux besoins dans l'école et autour de l'école, avec l'accès facilité aux arts et aux sports...
Le sport pour toutes et tous, avec une politique sportive qui entraîne Dugny plus haut dans toutes les disciplines, avec les investissements nécessaires correspondants...
Les femmes et les hommes à la retraite en considérant que le temps à la retraite, ce n'est pas un coût mais une richesse en partage...
Les droits des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes par des actions volontaristes, à commencer par la signature de la Convention « Un toit pour elles »...
Une politique culturelle qui nourrisse l'esprit critique de chacune et chacun, qui montre que les dugnysiens ont le droit d'accéder au beau, que Dugny peut rayonner en coopération avec les autres collectivités...
La vie associative qu'il faut encourager réellement, avec les moyens conséquents, car elle donne de la vie à la ville...
Un aménagement du territoire local qui rende aux piétons l'espace public sécurisé, avec le souci du développement durable et de la protection de l'environnement, en commençant par obtenir l'ouverture au nord de Dugny d'une voie de desserte pour Eurocopter...
La revalorisation du service public local et du personnel communal par la motivation et la hausse des moyens alloués au fonctionnement des services, contrairement à la situation actuelle...
Ces propositions, aujourd'hui minoritaires, nous continuerons à les porter sans relâche car l'avenir est toujours de ce côté là. Et au-delà de tout esprit boutiquier, nous continuerons à penser D'ABORD aux Dugnysiennes et aux Dugnysiens.

Groupe des élus Front de Gauche • Michel DELPLACE, Annie CHASTAGNOL, France BOULAY

12ème édition du concours communal des habitations fleuries 2014

Bordereau d'inscription

A compléter et retourner ou à déposer aux services techniques, à la mairie, à l'EVH ou au Pôle de services.
ENTRE LE JEUDI 15 MAI ET LE VENDREDI 13 JUIN 2014 À 17 HEURES.

❒ Mme ❒ M. ❒ Mme et M. **Nom** *(en lettres capitales)* **:** .....**Prénom :** .....

Adresse : .....

Autres précisions utiles *(façade de l'immeuble) :* .....

Etage : ..... **Tél.** ***(obligatoire)*** **:** ..... **Portable :** ..... **Email :** .....

CHOISISSEZ VOTRE CATEGORIE ***(cocher une seule case)***

❒ FENETRES ❒ BALCONS ou PORTES-FENETRES ❒ PAVILLONS, JARDINS ou TERRASSES ❒ JARDINS FAMILIAUX

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement de concours, mis à disposition aux services techniques, 5 rue du 19 mars 1962 au 01 49 92 66 66.

FAIT A DUGNY,
LE ...../ ..... / 2014

SIGNATURE DU CANDIDAT

Date de réception
à la mairie de Dugny :
...../...../ 2014

Numéro d'enregistrement :
2014/.....

La Croix-Rouge française fête ses 150 ans !

En 2014, non seulement l'engagement associatif est la Grande Cause Nationale mais la Croix-Rouge française fête aussi ses 150 ans. 150 ans de lutte contre le quotidien des personnes en difficulté. En Seine-Saint-Denis, ce sont plus de 900 bénévoles qui œuvrent au quotidien dans de nombreux domaines : l'action sociale, le secourisme, la formation, l'aide humanitaire. A cette occasion, la délégation départementale de Seine-Saint-Denis a organisé un grand évènement le 17 mai dernier. Les bénévoles de l'association étaient présents dans les 10 plus grands centre commerciaux du département et proposaient gratuitement 150 sessions d'initiation aux premiers secours pour le grand public. D'une durée de 40 minutes, ces initiations ont permis à de nombreuses personnes d'apprendre la bonne conduite à tenir face à une personne en arrêt cardiaque.
Depuis 150 ans, la Croix-Rouge porte un message d'humanité à travers ses bénévoles. Partage, convivialité, apprentissage rythmeront cette journée et vous donneront très certainement envie de vous engager. La Croix-Rouge française a besoin de vous ! Quels que soient votre âge, vos compétences ou le temps que vous pouvez donner, votre engagement fera la différence !

Délégation départementale de la Croix-Rouge française de Seine-Saint-Denis :
6 Rue du Docteur Roux
93600 Aulnay-sous-Bois
Tel. : 01 58 03 08 08
E-mail : communication@croix-rouge93.fr

Nous recherchons de nouveaux bénévoles

La Ligue de l'enseignement - FOL 93 développe depuis plus de dix ans le **projet «Lire et faire lire» sur le département de Seine-Saint-Denis. Visant à prévenir l'illettrisme dès l'enfance**, son objectif est de créer chez les enfants un rapport de plaisir avec le livre, rapport permettant une familiarisation avec les codes écrits ainsi qu'une meilleure maîtrise du langage. Pour cela, des retraités bénévoles viennent dans les écoles sur le temps périscolaire afin de lire et faire lire des histoires aux enfants.

Toute l'année, la Ligue de l'enseignement-FOL 93 **cherche de nouveaux bénévoles retraités et de nouvelles structures (écoles, centres de loisirs, etc) pour accueillir les lectures.**

Pour tous renseignements contacter :
Zohra REZZOUG à la La Ligue de l'enseignement
FOL 93 - 119 rue Pierre Sémard - 93000 BOBIGNY
Tél: 01 48 96 24 - Email: fol93.education@orange.fr

POMPIERS DE PARIS RECRUTEMENT 1 200 POSTES

Un métier d'action incomparable
Une vie au service des autres
Une expérience unique

UN METIER, UN IDEAL, DU SPORT !
REJOIGNEZ-NOUS !
N° vert 0 800 112 018
www. pompiersparis.fr

Délai d'obtention d'une carte d'identité et d'un passeport

A l'approche des congés d'été, penser à faire vos démarches avant de partir. Les délais d'obtention augmentent, à savoir :
CARTE D'IDENTITE : 1 mois et demi
PASSEPORTS : 3 semaines
En effet, les délais de traitement de la Préfecture de Seine-Saint-Denis sont définis par la quantité de demandes et peuvent de ce fait, prendre plusieurs semaines pour les passeports et plusieurs mois pour l'obtention d'une carte nationale d'identité.

Bienvenue à nos bébés…

Du 20 novembre 2013 au 10 mai 2014

CALDARAS Mona-Lisa, Flora 20/11/13 • SLIMANI Naïl 28/11/13 • M'BOKO Grâce-Divine, Romaine 30/11/2013 • PETIT Ysaline, Cyriane 30/11/2013 • HAMACHE BAHA Inaya 01/12/2013 • SYTADIN Nolann, Andriantsoa, Kymani 01/12/2013 • BOULMA Yanis, Mohamed 03/12/2013 • BOUCHAFA Massil 06/12/2013 • DUFRENNE Briana, Valerie, Gisèle, Abby 09/12/2013 • GHULAM Aaniyah 09/12/2013 • SRAÏDI Sohan, Hocine, Khairy 09/12/2013 • BOUDVIN Louise, Emma 12/12/2013 • COURTY Jahyan, Wilfrid, Eric 17/12/2013 • BORDJI Sara 21/12/2013 • FOREST Lonie, Marie, Irène, Catherine, Emilie 23/12/2013 • GRAZIANI Lucca, Ange, François 23/12/2013 • TOURE Mouhammad 24/12/2013 • KAYA FIKOU Jélani Elyjah 25/12/2013 • BENJABER NGUYEN Alya, Ly-Lan 28/12/2013 • EL AISSAOUI Shou'Ayb 28/12/2013 • ERRAJEL Manel 28/12/2013 • SOUISSI Hanae 28/12/2013 • ZIAR Mounir 28/12/2013 • AIT IDIR Othmane 31/12/2013 • HASSROUF Youssef 02/01/2014 • DUCERF Astrid, Océane, Morgane 06/01/2014 • LALANNE Margaret, Henriette 06/01/2014 • TIGNAC Lucas, Djibril, Aramis 07/01/2014 • CHAABANE Assia 10/01/2014 • MBADECK FAUSSI Thieranne 10/01/2014 • FOFANA Sirawa, Aïssé 11/01/2014 • TENITRI Nayla, Joana, Maria 12/01/2014 • MANEROUCK Aron, Naël 13/01/2014 • THARY VERHOEVEN Eden, Ayline, Naomi 17/01/2014 • PLANCHAIS Lyana, Marie, Evelyne 19/01/2014 • BENDIDA Meriam, Alaa 20/01/2014 • MITROVIC Valentina, Milica, Slavica 24/01/2014 • VERSINI Rose, Eliane 24/01/2014 • SAMBEDJA Subira, Samia 27/01/2014 • DIABIRA Niya, Zerouala, Niamé 28/01/2014 • MAMODHOUSSEN GOULAMHOUSSEN Jennah 28/01/2014 • KHELIFAOUI Alia 29/01/2014 • MUHAMMAD Aftab 06/02/2014 • BENMESSAOUD Salim 07/02/2014 • YOGARAJAH Rachana 10/02/2014 • DANIELCZYK Eva, Martine, Marie, Michelle 11/02/2014 • MAHTALLAH Liya 12/02/2014 • WILLIG Tiffany, Carolyn, Christiane 12/02/2014 • NIAKATE Ibrahim, Sory 13/02/2014 BENTOUIL Anis, Fares 16/02/2014 • MBUKU NTEKA Guy-Junior, Issac • 17/02/2014 HADDAOUI Yousra 20/02/2014 • BARRY Abdourahmane 21/02/2014 • DEBBOUZA Jade 22/02/2014 • EL BAZE Lila 25/02/2014 • BÂ Adam, Khalil 26/02/2014 • BOURGOUIN GODON Enzo, Patrick, Régis 26/02/2014 • HADANI Youssouf 27/02/2014 • FAROUK Illiana 28/02/2014 • IBERRAKEN Shaïm 02/03/2014 • KREMINTA Inaya, Aby, Eléonore 06/03/2014 • BEN BALLA Firdaws, Fadma, Zohra 07/03/2014 • BOUAROURI Eden, Mohamed 09/03/2014 • REJAIBIA Mayssa 09/03/2014 • MEHDID Al-Hassan, Qassim 11/03/2014 • FOFANA Makan 15/03/2014 • INJAI Nohäm, Mfally 20/03/2014 • MONZA Naïlyne, Kéyna, Marie 20/03/2014 • ROGÉ Timéo, Denis, Bruno 21/03/2014 • BEN HFAIEDH Wissem, Houcine 25/03/2014 • PARZYCH ZILLI Louise, Nicole 25/03/2014 • TAMBADOU Abdallah, Anas 27/03/2014 • ZOUBAKELAT John, Miraco 28/03/2014 • MAAYOUCHI Mohamed 29/03/2014 • WIJEWICKRAMA Theo 01/04/2014 • HAMOUDA Nael 02/04/2014 • MAJBOUR Safya 04/04/2014 • TRAORE Ethan, Younouss 04/04/2014 • NDIAYE IZEM Mayssa 06/04/2014 • ROGER REGENT Maël 06/04/2014 • WAGUE Fatoumata 08/04/2014 • CHAPPE Thiago, Lenny 09/04/2014 • BUREL Killian, Emile, Jean-Marie 10/04/2014 • BOUSSOUKAYA Maïssa 11/04/2014 • AIT BALI Ryles 13/04/2014 • MANSOURI Saléna, Najat 13/04/2014 • AITECHE Naël 15/04/2014 • JORANDON Chloé 16/04/2014 • TALL Hady 19/04/2014 • DALY Koré, Killian 20/04/2014 • THIONGANE DIOMANDE Kymia, Myriame, Eva 22/04/2014 • FERGANI Nelya 24/04/2014 • NAJJAR Chiraz 24/04/2014 • PICARD Nolan 26/04/2014 • MOHAMED NASSUR Nousriat 28/04/2014 • THARMALINGAM Akshey 28/04/2014 • DOUMBIA Aliyah, Nour 30/04/2014 • TAKHALOUFT Aaliyah, Samia 03/05/2014.

Meilleurs voeux de bonheur…

- GUILLAUME Guitry, Louis
  LAMBEAU Marie-Flore, Agnès 21/12/2013
- ALMI Abdelmalek
  MARTINEAU Françoise, Renée, Fernande 04/01/2014
- ZITOUNI Riad
  BELKORCHIA Nassima 11/02/2014
- KERMEZLI Abdelmadjid
  BLANCHETOT Stéphanie, Sabrina 15/02/2014
- DOS Mustafa
  AGOURRAM Leila 08/03/2014
- KARKOUR Yacine
  KADRI Nadia 28/03/2014
- LEMFEDEL Najim
  OSMAN Sahra 29/03/2014
- KOUSSA Omar, Abdlak
  ALEM Zouhra 05/04/2014
- COLBUS Christian, Roger, Pierre
  GODEFROY Martine, Bernadette, Georgette 05/04/2014
- BOUFEDECHE Toufik
  REJJALI Nadia 26/04/2014
- LAFLANDRE Lionel, Lucien, Joseph
  MOKO Sylvie 26/04/2014

facebook

Ville de Dugny

Site internet www.ville-dugny.fr

Pour consulter la programmation culturelle, les plannings des centres de loisirs, les publications municipales, connaître les menus de la cantine, trouver les informations relatives à l'actualité de Dugny, à vos démarches administratives etc.

N'hésitez pas à consulter le facebook et le site Internet www.ville-dugny.fr et restez en contact avec votre ville !

Un adieu chaleureux à…

- ASSADI épouse BEN HFAIDH Gouta 29/11/2013
- PAPOIN André, Louis 04/12/2013
- COSNEFROY Jeannine, Henriette 12/12/2013
- ADOM Gladys 14/12/2013
- LACARRERE veuve ROBERT Elisabeth, Odile 26/12/2013
- ABDERAHMANE Dalilah, Nora 27/12/2013
- BONNET veuve FORESTA Violette, Victorine 29/12/2013
- HAJJAJI Adel 06/01/2014
- DAROUICH Malika 08/01/2014
- RAINIS veuve COSTE Liliane 11/01/2014
- BIGAROLI Alexandre, Raymond 16/01/2014
- GENTINE Michel, Alfred, Antoine 31/01/2014
- BOUGOUFFA Yamina 04/02/2014
- BEN KEMOUN Claude, Samuel 10/02/2014
- GAILLARD veuve PHILIPPE Alice 19/02/2014
- LOPEZ Jean Louis 07/03/2014
- THIZY Sylvain 10/04/2014
- LEPAGE Marc Roger 12/04/2014
- LAQUAY Guy, André 27/04/2014
- EYQUEM épouse GAROND Viviane, Mauricette 29/04/2014
- POTEAUX veuve VANLANDTSCHOOTE Simonne 13/05/2014

Emploi : des opportunités à saisir chez ERDF !

ERDF est une entreprise en pleine expansion. Le distributeur d'électricité prévoit une centaine de recrutements cette année pour des métiers et des niveaux de compétences variés

Chargé d'affaires, chargé d'études, technicien intervention Réseau, animateur exploitation Réseau, opérateurs DT-DICT (…), les offres d'emploi concerneront de nombreux domaines. Chargés d'affaires, chargés d'études et techniciens intervention Réseau restent les 3 métiers les plus recherchés.

Une part non négligeable (15%) des recrutements concernent des postes en alternance. ERDF encourage, en effet, ce mode de formation qui permet de s'engager dans la vie active tout en validant un diplôme.

L'entreprise propose, par la suite, à ses collaborateurs des parcours professionnels riches, diversifiés et jalonnés de nombreuses formations et possibilités d'évolution.

Les offres sont régulièrement mises à jour sur le site internet, http://www.erdf.fr/ERDF_Recrutement. La rubrique « Découvrir nos métiers » présente les métiers de l'entreprise, les différentes missions ou encore les profils recherchés. Un espace permet de candidater directement en ligne.

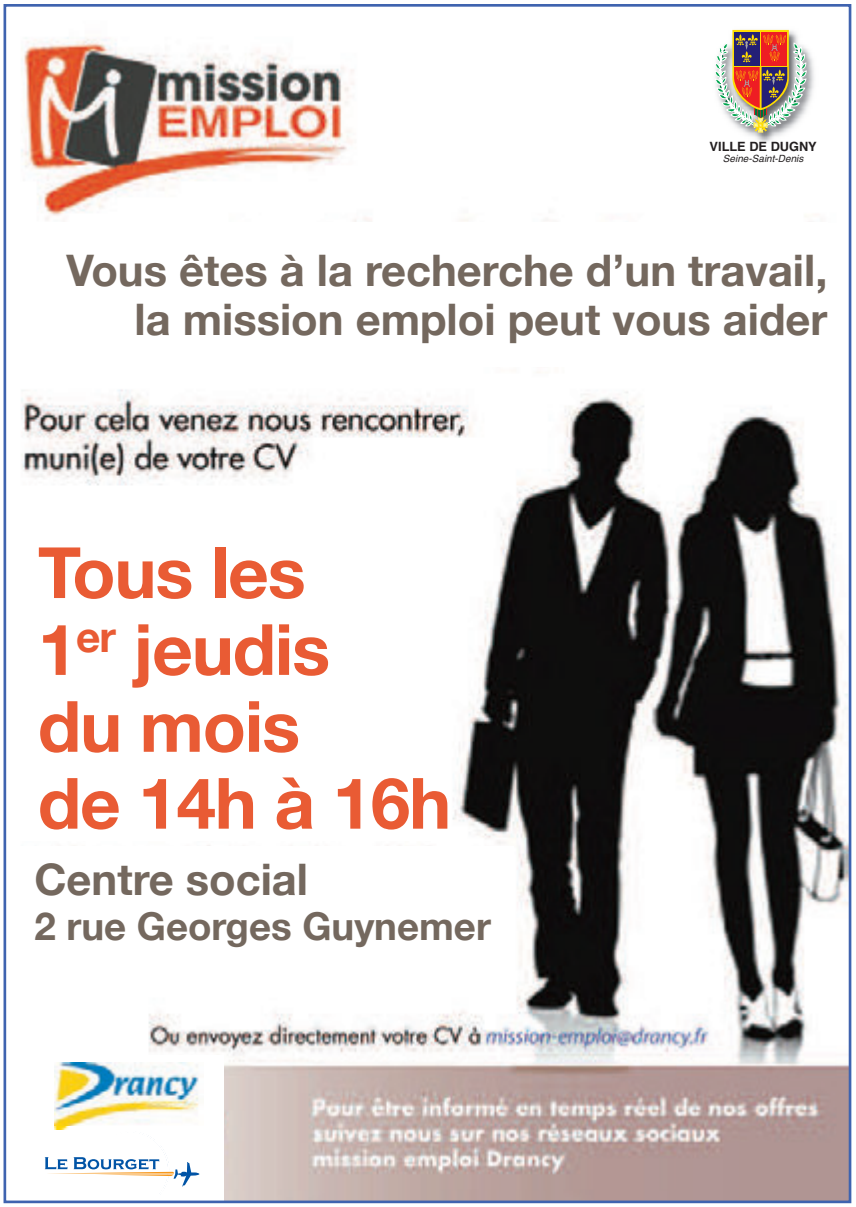

CitésLab

Vous habitez Dugny?

Vous avez une envie, une idée, un projet de créer une activité, une entreprise ?

Et si on en parlait?

Marianne Chauvet, chargée de mission CitésLab, est à votre disposition.
N'hésitez pas à la contacter :
Tél. 07 62 34 27 06 - E-mail. abmd.chauvet@gmail.com
Adresse : La Plateforme Réussite/Mission emploi - 93, rue de la République - 93700 Drancy
Accès : Ligne 146 : arrêt Jean-Pierre Timbaud ou Cité Sémard.

CitésLab est un dispositif de sensibilisation à l'entreprenariat et d'appui à la création d'activités, un service de proximité gratuit : des conseils pour mûrir et concrétiser votre idée, votre projet ; des informations sur les étapes nécessaires à la création d'une entreprise et sur les aides existantes ; une orientation vers les partenaires qui peuvent vous être utiles.

CitésLab est cofinancé par la Caisse des Dépôts, la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget (Drancy, Le Bourget et Dugny), la Ville du Blanc Mesnil, la Région Ile-de-France, l'Etat et l'Union européenne.

VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis

l'acsé
l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Dugny fête ses quartiers
4ème édition

SAMEDI 21 JUIN 2014

Parvis Edith Piaf
à partir de 11h

Carnaval

Scène ouverte

Repas du monde

A l'occasion de la Fête de la musique

Concert à 21h du groupe "Disco Fiesta Show"

Projet de Ville 2011-2014 Dugny
Éducation • Formation • Citoyenneté • Cadre de vie

Vivons ensemble !